

Crèche
LES PETITS LUTINS
Projet
d'établissement

Sommaire

INTRODUCTION

PROJET D'ACCUEIL

- Fonctionnement général
- Dispositions particulières
- L'égalité entre fille et garçon
- L'équipe
- Les partenaires
- La place des parents

PROJET ÉDUCATIF

- Être accueilli
- Les premiers accueils des familles
- Le professionnel référent
- La communication parents-équipe
- L'accompagnement de la séparation
- L'individualisation
- L'objet transitionnel
- Le moment de transition

- L'alimentation
- Les bébés
- Les moyens
- Les grands
- Les cas particuliers
- Le goûter
- L'hydratation

- Le sommeil
- L'endormissement
- L'environnement et l'installation
- La sécurité affective et le cadre sécurisant

- L'hygiène

Le change

La maîtrise des sphincters

Les soins

- La motricité libre

• La communication gestuelle associée à la parole

- Le jeu

- Le contact à la nature

PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCLUSION

ANNEXES

- Cahier des charges des repas
- Protocole allaitement
- Protocole administration des traitements
- Motricité libre
- Communication gestuelle associée à la parole
- Les étiquettes
- Changer de vision
- Questionnaire satisfaction parents
- Questionnaire professionnels

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Protocoles médicaux
- Règlement de fonctionnement

Ressources

Règlement de fonctionnement, protocoles médicaux
Charte d'accueil du jeune enfant
Référentiel national d'accueil du jeune enfant
Textes réglementaires concernant les EAJE
Formations lors des journées pédagogiques : neurosciences, aménagement de l'espace, techniques d'apaisement, accompagnement d'enfant en situation de handicap...
Réflexion en équipe et lors des groupes d'analyse des pratiques
Site : Les pros de la petite enfance, bougribouillons, papoto, Stop VEO
Revue : Les métiers de la petite enfance

Auteurs, conférenciers, formateurs

Concernant le thème des neurosciences, l'accompagnement du jeune enfant, la co-éducation (vidéos et livres)
Catherine Gueguen, Isabelle Filliozat, Héloïse Junier, Nadège Petrel, association Parent's aujourd'hui, Association Stop VEO, Pierre Moisset...

Introduction

Le projet de la crèche Les petits lutins s'appuie sur **trois valeurs** qui guident nos pratiques professionnelles. Nos réflexions s'appuient également sur la charte d'accueil du jeune enfant et la science des neurosciences. Celles-ci décrivent l'enfant comme un être qui comprend tout mais dont l'immaturité psychique et psychologique nécessitent l'accompagnement de ses parents et des personnes à qui ses parents le confient.

1. Favoriser l'estime de soi

C'est-à-dire le jugement que l'enfant porte sur lui. C'est le rapport entre ce que nous sommes en tant qu'individu et ce que nous souhaitons être. C'est la base de la construction de la personnalité.

Afin de développer la confiance en soi des enfants, les pratiques utilisées seront bienveillantes (actions favorisant le bien-être et le respect de l'enfant), empathiques (comprendre ce que l'autre éprouve) et respectueuses (attitude d'estime et de considération quel que soit l'enfant) et ce en favorisant l'égalité entre les filles et les garçons.

Ces attitudes vont permettre de développer l'autonomie de l'enfant. L'autonomie, c'est le plaisir à faire soi-même et par soi-même. L'enfant devient autonome, accompagné dans son évolution par des adultes attentifs, disponibles et bienveillants.

2. Favoriser la co-éducation

C'est-à-dire accompagner l'enfant et ses parents en s'appuyant sur une relation de confiance où chacun est valorisé dans son rôle. Le premier éducateur étant chacun des parents.

Cela implique la participation des parents à la vie de la crèche et de nombreuses actions de soutien parentalité.

3. Favoriser les pratiques inclusives

C'est-à-dire des pratiques qui répondent aux besoins de tous les enfants qu'ils aient ou non des besoins spécifiques.

Celles-ci permettent donc de répondre aux besoins de tous les enfants y compris des enfants atteints de maladies chroniques ou en situation de handicap. Le rythme de développement de chaque enfant est ainsi respecté.



PROJET D'ACCUEIL DE LA STRUCTURE

Fonctionnement général

La crèche municipale Les petits lutins propose un accueil collectif, régulier ou occasionnel, pour les enfants de 10 semaines à 3 ans ou 5 ans révolus en cas de situation de handicap.

La crèche est subventionnée par la CAF dans le cadre de la Prestation de Service Unique, PSU. Ainsi, les participations familiales dépendent des règles posées dans ce cadre (cf. Règlement de fonctionnement).

L'agrément délivré par le président du Conseil départemental est de 34 berceaux.

L'attribution des places réalisée lors d'une commission veille à maintenir la mixité dans toutes les dimensions : mixité sociale, type de contrat, accompagnement PMI, parent mineur, 2 parents qui travaillent, famille monoparentale...

Pour cela, lors du rendez-vous de pré-inscription, les échanges aborderont ces sujets afin d'accompagner au mieux chaque famille dans son projet : recherche d'un mode de garde pour concilier travail et vie de famille, pour favoriser la réinsertion, souhait de socialisation...

Les enfants sont répartis en 3 groupes :

- **Les bébés (10 places)**
- **Les moyens (12 places)**
- **Les grands (12 places)**

De façon générale, les enfants sont répartis dans les sections par année d'âge. Les conditions d'accueils sont détaillées dans le règlement de fonctionnement.

La crèche accueille les enfants en accueil régulier du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, toute l'année y compris pendant les vacances scolaires (excepté les fermetures annoncées pour l'année). Cet accueil peut être à temps complet ou à temps partiel.

Les enfants accueillis en accueil occasionnel disposent des places vacantes. Ainsi, l'équipe propose des places pour le mois suivant, note les desideratas éventuels et propose les places de dernière minute. Sauf besoin particulier, les enfants sont accueillis entre 8h30 et 17h. Pendant les vacances scolaires, l'accueil est conditionné aux besoins de service.

Ce qu'il faut savoir

- Le temps d'accueil des enfants accueillis en régulier est contractualisé annuellement avec les familles, au plus près de leurs besoins. Celui-ci peut être adapté en cas de changement de situation.
- Il n'y a pas de créneaux d'accueil ou de départ imposés aux familles hors temps de repas ou de sieste.
- Le plus souvent, les enfants des trois sections sont accueillis dans l'atrium de 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30.
- Entre 8h30 et 17h, les enfants sont en section avec 2 professionnelles référentes de leur section. Pour répondre aux besoins de service et / ou des enfants, l'accueil peut aussi se dérouler en libre circulation, c'est-à-dire en regroupant 2 sections sur différents espaces.
- Afin de baisser le niveau sonore et l'impact de la collectivité, les professionnelles peuvent aussi décroquer, c'est-à-dire prendre un petit groupe dans un espace différent.
- Dans tous les cas, le groupe d'enfant aura des jeux ou activités à sa disposition et le taux d'encadrement (1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas et 1 pour 8 qui marchent) sera respecté.



Journée type des moyens et des grands

Lors de l'accueil, un professionnel prend l'enfant dans les bras s'il en a besoin ou se rend disponible pendant que l'enfant va jouer. Dans tous les cas, ce temps donne lieu à des échanges d'informations écrites et orales entre le parent et le professionnel.

Puis les enfants jouent, participent aux activités proposées, rêvent, se détendent...

Tout au long de la matinée, les professionnels adaptent les propositions en s'appuyant sur leurs observations et en analysant les besoins de chaque enfant et de l'ensemble du groupe.

En effet, elles répondent aux plus près des besoins de chaque enfant dans les limites de la collectivité.

Le repas de midi est servi à des heures différentes en fonction de la section.

Après le repas un temps pour bouger puis s'apaiser est proposé.

Le temps de sieste varie en fonction de chaque enfant.

Le goûter est proposé entre 15h30 et 16h15.

Après le goûter, des jeux libres sont proposés.

À l'arrivée du parent, un professionnel se rend disponible pour réaliser les transmissions sur le vécu de la journée de l'enfant.

Les journées des bébés ou des « petits » moyens sont plus individualisées et suivent le rythme de chaque enfant.

Dispositions particulières pour l'accueil des enfants ou de leurs parents en situation de handicap

L'accueil d'un enfant ou d'un parent en situation de handicap ou porteur d'une maladie chronique est pris en considération dès la commission d'attribution : une bonification de points est prévue.

En fonction de la situation, le handicap de la fratrie peut aussi être pris en considération dans un souci de soutien à la parentalité.

Lorsque l'enfant est accueilli, un Protocole d'Accueil Personnalisé (PAP) sera mis en place si nécessaire. En effet, le développement de pratiques inclusives peut suffire à répondre aux besoins spécifiques de certains enfants.

Ce PAP peut être associé à un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) dans le cas d'administration d'un traitement.

La RSAI et la directrice mettent tout en œuvre pour coordonner les soins nécessaires ou adapter l'accueil en collaboration étroite avec les parents et le médecin de l'enfant afin d'assurer le bien-être de l'enfant au sein de la structure.

De la même manière, en cas de situation de handicap ou de maladie chronique de l'un des parents, la direction s'assure de l'adaptation du fonctionnement pour accompagner le parent à exercer ses fonctions parentales.

Le principe d'égalité entre les filles et les garçons

Comme le précise l'article 7 de la charte d'accueil du jeune enfant, les professionnels valorisent les enfants pour leurs qualités personnelles en dehors de tout stéréotype dans un environnement neutre et ouvert.

Pour cela, les enfants ont accès à tous les jeux quels qu'ils soient, les professionnels sont vigilants aux lectures proposées qui doivent être inclusives et non genrées.

De plus, les professionnels doivent être attentifs à leur vocabulaire et à la prise en compte des émotions en dehors du genre de l'enfant.

Cet accompagnement vient renforcer l'estime de soi et la construction du futur individu qu'il sera.



LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

L'équipe de la crèche Les petits lutins est composée d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants, d'une directrice adjointe, éducatrice de jeunes enfants, d'une infirmière-puéricultrice/RSAl, de 5 auxiliaires de puériculture, de 6 agents titulaires du CAP petite enfance et d'un cuisinier.

La directrice

Assure la gestion de l'établissement (organisation, animation générale de l'établissement, encadrement, répartition des tâches du personnel, concours d'équipes pluridisciplinaires extérieures), prononce les admissions en collaboration avec la RSAl, assure toutes les informations sur le fonctionnement de l'établissement, présente l'établissement et son projet social et éducatif aux familles avant l'admission de l'enfant, organise les échanges d'informations entre l'établissement et les familles au quotidien et à titre individuel pour chaque enfant, ainsi que collectivement et à l'occasion de rencontres associant familles et équipe de l'établissement, signale à la PMI tout accident grave survenu dans les locaux de l'établissement ou à l'occasion de son fonctionnement. Elle doit tenir des dossiers personnels pour chaque enfant et un registre de présences journalières qu'elle est tenue de présenter lors des visites de contrôle (PMI). Elle est responsable avec son équipe du projet pédagogique ainsi que de sa mise en œuvre.

L'équipe pédagogique

L'équipe veille au développement, au bien-être, à la santé, à la sécurité et à l'épanouissement des enfants en contribuant à la mise en œuvre du projet éducatif.

Les professionnels assurent la préparation et l'encadrement des temps de la vie quotidienne (repas, sommeil, change...) et des activités de jeux et d'éveil. Ils assurent l'accueil et la prise en charge globale des enfants. Les auxiliaires de puériculture assurent la continuité de direction en l'absence de la direction.

L'équipe d'entretien

Certains agents ont en charge l'entretien des locaux et du linge afin de garantir un environnement propre et sain aux enfants. Les professionnels de chaque section sont responsables de l'hygiène des jeux utilisés par les enfants.

La directrice adjointe

Le/la directeur-ric(e) adjoint-e assure une co-direction avec la directrice. En cas d'absence de la directrice de l'établissement, il/elle assure la continuité de la fonction de direction. Il ou elle est éducateur-ric(e) de jeunes enfants, et a donc pour mission de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants par sa présence dans les différentes sections. Il/elle assure également l'accompagnement quotidien des familles dans le cadre du soutien à la parentalité. Il/elle est garante de l'application et de l'évolution du projet éducatif au sein de l'équipe.

La référente santé accueil inclusif (RSAl) et infirmière

Elle assure la surveillance générale de l'état de santé des enfants par le biais d'observation et de point santé.

Elle donne son avis lors de l'admission d'un enfant après la réalisation d'un point santé et la vérification du dossier médical, favorise l'inclusion des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique et favorise des pratiques inclusives pour tous les enfants. Le contrat d'accueil peut aussi être adapté dans l'intérêt de l'enfant.

Elle assure les actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel, veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou autres situations dangereuses pour la santé, met en place et veille à l'application des protocoles médicaux (disponibles dans chaque section - cf. documents complémentaires), assure le suivi préventif des enfants accueillis et veille à leur bon développement et à leur adaptation dans la structure en liaison avec le médecin de famille.

Si c'est nécessaire, elle oriente les parents vers une consultation médicale. Dans le cas d'une maladie chronique ou d'une situation de handicap, elle met en place un Protocole d'Accueil Individuel ou Personnalisé (PAI et PAP). Elle coordonne les soins si nécessaire.



LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

La qualité du travail en équipe contribue à la qualité de l'accueil des enfants et des familles. La parole et la concertation jouent un rôle important dans le travail en équipe.

Les réunions

Réunions de section

Une fois par mois les professionnels de chaque section se réunissent en présence de la direction sur un temps d'une heure pour évoquer l'organisation de la section, partager des observations, des idées, des réflexions, échanger sur leurs pratiques et les enfants de la section, et préparer les temps de fêtes qui ponctuent l'année (fêtes de fin d'année hiver et été, carnaval...). Pendant ce temps, les professionnels d'une autre section prennent en charge les enfants.

Réunions de fonctionnement

Il s'agit d'une réunion à laquelle participe l'équipe de direction et un représentant de chaque section, désigné pour l'année. Elle a lieu une fois par mois et permet d'assurer un suivi du projet, une synthèse sur l'organisation générale de la structure et de faire remonter à l'équipe de direction les difficultés des sections.

Réunions en grande équipe : 2 fois par an

Ces temps de concertation permettent de préparer la rentrée de septembre, de faire un bilan de l'année écoulée, d'envisager en équipe de nouvelles perspectives.

Temps de concertation

Ce temps hebdomadaire de 30 minutes accordé à chaque équipe référente facilite les échanges et les transmissions interprofessionnelles.

La référence et la délégation des tâches

Afin de faciliter le fonctionnement de la structure et de pouvoir développer des domaines d'expertise, en collaboration avec la direction, les professionnels peuvent être référent des menus, de la communication gestuelle, de la vie du potager, de la gestion des goûters...

De même, des projets ponctuels peuvent être mis en place.

C'est dans ce cadre-là que chaque nouvelle collègue se verra attribuer une marraine : une collègue volontaire.

Les formations

Dans un souci d'amélioration des pratiques, l'équipe a la possibilité de se former via le CNFPT, le département ou la CAF.

L'équipe dispose aussi de 3 journées pédagogiques pour se former collectivement, mener des réflexions collectives ou travailler sur l'organisation de l'accueil des enfants. Cela induit la fermeture de la structure.

La Référente Santé Accueil et Inclusion assure ponctuellement des temps de formations auprès de l'équipe sur les soins portés à l'enfant.

Des temps d'analyses de pratiques sont programmés dans le respect de la réglementation : 2h par professionnel/quadrimestre.

L'accueil de stagiaires/apprentis

L'établissement accueille des stagiaires ou apprentis dans le cadre des formations suivantes : CAP Petite enfance, BAC ST2S, BAC ASSP, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, puéricultrices, lycéens, collégiens...

Une rencontre entre l'équipe de direction et les stagiaires est organisée, dans la mesure du possible en amont du stage. Ce temps permet de :

- définir les horaires et désigner un ou deux tuteurs
- remplir les conventions de stage
- échanger sur les objectifs de stage
- visiter les locaux
- rencontrer l'équipe
- remettre les documents de la structure (projet pédagogique, règlement de fonctionnement, livret d'accueil des stagiaires)

Un bilan de mi-stage est proposé systématiquement.

Certaines années, l'accueil d'un.e apprenti.e peut être mis en place.



LES PARTENAIRES

Passerelles école maternelle/ALAE/ALSH



Les passerelles visent à faciliter la transition entre les structures éducatives de la commune. Elles ont lieu après l'inscription auprès de l'école concernée.

1 matinée en fin d'année scolaire : accueil de la section des grands par petits groupes dans les classes de petites sections de leur future école, accompagnement par un professionnel de la crèche.

- Participation aux ateliers, aux temps de motricité, à la récréation
- Visite des espaces de l'école
- Découverte de l'ALAE avec les animatrices des petites sections, repas à la cantine
- Passerelle au centre de loisirs en juillet : accueil une demi-journée avec repas

La directrice et/ou la RSAI reçoivent les parents des enfants à besoins spécifiques afin de préparer l'entrée à l'école. Avec accord de la famille, ces éléments sont partagés avec l'établissement scolaire pour faciliter l'entrée à l'école dans un souci de continuité lors d'une réunion passerelle entre direction, ALAE, crèche et écoles maternelles.



Médiathèque G. Wolinski



1 fois par mois : accueil des grands pendant 1h, sortie réalisée en autonomie pour découvrir le monde des livres ou en présence d'un animateur (conteuse, bénévole de l'association *Lire et Faire lire* ou agent de la médiathèque).

L'équipe emprunte des livres pour diversifier les lectures et répondre aux besoins du moment des enfants. Cette habitude peut être poursuivie par les parents dans le cadre de la vie familiale.

Éveil musical



Plusieurs fois dans l'année : ateliers musicaux (30-45min. par groupe) par des professeurs de l'école de musique de Fenouillet ou autres intervenants.

Découverte de la musique dès le plus jeune âge de manière ludique.

Sensibilisation de leur écoute, prise de conscience de leur corps au travers d'un répertoire varié.

Découverte du monde des sons avec toucher d'instruments en peau, métal et bois : les enfants affinent les gestes de leurs mains.





Psychomotricienne



Tous les jeudis (sauf pendant les vacances scolaires), une psychomotricienne intervient dans la structure. Elle propose une séance de psychomotricité de 45 minutes aux enfants de chaque groupe.

En tant que pratique, la psychomotricité est destinée à agir par l'intermédiaire du corps sur les fonctions cognitives, affectives et motrices. Son but peut être éducatif ou ré-éducatif. Elle permet d'harmoniser l'ensemble de la personnalité et d'éveiller les potentialités du jeune enfant.

Les séances d'éveil psychomoteur en crèche permettent dans un climat de jeu et de sécurité de donner à l'enfant les moyens de progresser et d'acquérir son autonomie. *« Il ne s'agit pas de le contraindre ou de le sur-stimuler. Il s'agit en s'adaptant à son rythme de le mettre à l'aise dans son corps, d'accompagner en quelque sorte son développement ».*

C'est un travail pluridisciplinaire, car les séances se font en collaboration avec les professionnels de la petite enfance présents, ce qui permet de croiser les regards.

Les séances proposées visent avant tout à développer le plaisir sensori-moteur à travers le jeu et la découverte. Les thèmes choisis seront : la motricité, la prise de conscience de soi et de son corps, la prise de conscience de son environnement spatio-temporel et les possibilités de s'y adapter. Ils respectent la logique du développement psychomoteur de l'enfant.

La psychomotricité s'adresse à l'enfant dans sa globalité. À travers les différentes activités, son but est de favoriser la sociabilité, la confiance en soi et la créativité.



Afin de proposer un éveil culturel et artistique et de développer tous les sens des enfants, d'autres intervenants peuvent venir.

Exemples : spectacle de fin d'année partagé avec les assistantes maternelles, venue d'une ferme pédagogique, médiation animale...



LA PLACE DES PARENTS

Le premier temps de partage avec la présence indispensable des parents sera la familiarisation. Au quotidien, les temps de transmission sont des temps forts.

En plus de ces temps, les parents peuvent participer à la vie de la crèche sur les temps suivants.

Le conseil de crèche

Il se réunit **1 à 2 fois par an** en fonction des besoins. Pour chaque séance un ou plusieurs ordres du jour sont définis, un compte rendu est fait par les parents représentants.

Il regroupe la directrice et la directrice adjointe de la structure, l'élue en charge de la petite enfance, la responsable du pôle Enfance et/ou la direction générale des services, un professionnel représentant l'équipe (à tour de rôle), les représentants de parents (1 parent par groupe titulaire ou suppléant).

Le conseil de crèche n'a pas vocation à traiter des problématiques et difficultés individuelles, il peut être consulté en cas de problématiques et difficultés collectives.

OBJECTIFS

- Favoriser l'expression et la participation des familles dans l'accueil et la vie quotidienne de l'enfant au sein de l'EAJE.
- Promouvoir la mise en œuvre de projets d'intérêt collectif concernant la structure d'accueil et les autres équipements (petite enfance, scolaires, culturelles et loisirs).
- Mieux connaître les besoins des familles.
- Informer sur les conditions d'accueil des enfants.
- Permettre les échanges entre les parents, la municipalité et les personnels de l'établissement.

Les représentants de parents

Les élections annuelles

- 1 parent délégué par section élu à la majorité par les parents de la section.
- 1 bulletin individuel par candidat. En cas d'égalité, le parent de l'enfant le plus âgé remporte l'élection.
- Le vote de chaque parent se déroule à la crèche avec émargement.

Leur rôle

- Les parents élus participent au conseil de crèche bi-annuel, à la commission d'attribution des places en crèche, aux réunions avec les partenaires (commission restauration, réunion en mairie sur les projets éducatifs et culturels de la commune...).
- Les parents élus recueillent les questions et propositions des parents de la crèche (transmises par écrit) et les exposent au conseil de crèche après les avoir inscrites à l'ordre du jour de la séance.
- Les parents élus informent les autres parents du déroulement de chaque séance.



Les moments de vie, cafés des parents et ateliers parents/enfants

Observations des moments de vie à la crèche

Les parents sont conviés sur des temps définis par l'équipe.

L'équipe définit la fréquence, la durée, le nombre maximal de parent par séance.

Comme lors d'ateliers avec les différents intervenants / partenariats :

- Éveil musical avec l'école de musique
- Séance de psychomotricité avec la psychomotricienne
- Séance avec la médiathèque Georges Wolinski
- Événements avec les partenaires les Jardins du Ricotier et Cocagne alimen'Terre)

Les parents peuvent également être conviés sur des temps de vie de la crèche : **repas ou goûter, temps de jeux libre, activités** (peinture, pâtisserie, etc.).

Participation au café des parents

Des professionnels de la crèche associés à d'autres professionnels ou non proposent des temps d'échanges autour d'un thème ou pas.

Les créneaux sont définis et annoncés aux parents (sur le début ou la fin de journée).

Ateliers parents / enfants

L'équipe de chaque section propose aux parents de réaliser une activité avec leurs enfants sur un temps défini et proposé à l'avance. Ces temps peuvent aussi être mis en place à l'échelle de la ville.

Les temps festifs

Plusieurs temps festifs ponctuent l'année : fête de fin d'année civile et scolaire, carnaval...

Ces fêtes sont parfois organisées en partenariat avec le Relais Petite Enfance.

Les familles (enfants, parents, fratrie) y sont conviées.

OBJECTIFS

- Impliquer les parents dans la vie de la crèche et la vie de leur enfant à la crèche.
- Permettre aux parents de voir évoluer leur enfant au sein de la crèche.
- Permettre aux parents de partager un temps privilégié avec leur enfant.
- Renforcer le lien de confiance entre les parents et les professionnels.
- Favoriser les échanges parents professionnels.



Carnaval organisé par l'ensemble des services du pôle Famille



Fête de la crèche



PROJET ÉDUCATIF

Afin de devenir un “être sociable”, l'enfant a tout d'abord besoin d'établir une relation affective personnelle avec un tout petit nombre d'adultes.

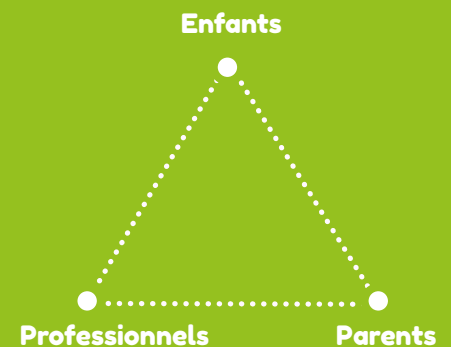
L'organisation des journées et des groupes de référence garantit aux enfants la stabilité des professionnels qui s'occupent d'eux.

Respecté dans sa personne et apprécié pour ce qu'il est, il doit être soutenu d'une manière compréhensive quand il est confronté à une limite.

Tout au long de la journée, il a besoin que l'adulte s'adresse à lui personnellement et dans une relation proche.

Afin de concevoir un accueil de qualité, les besoins, les compétences et le bien-être de chacun des partenaires doivent être respectés. C'est ce que l'on appelle « le triangle d'or » d'après Jean Epstein.

LE TRIANGLE D'OR de Jean Epstein



ÊTRE ACCUEILLI



L'enfant vient d'une famille dans laquelle il évolue, grandit et s'épanouit. Il commence à connaître le fonctionnement interne de cette famille. Ses parents lui donnent une certaine place, ils se projettent alors avec lui dans l'avenir.

Par ailleurs, l'investissement des professionnels est limité dans le temps et dans la charge affective, il est complémentaire de celui des parents.

Le partage des détails de la vie de l'enfant entre parents et professionnels permet à l'enfant de sentir une cohérence dans ses journées entre les deux lieux.

OBJECTIFS

- Instaurer une relation de confiance et de sécurité.
- Accompagner l'enfant et sa famille dans le moment de séparation.
- Assurer une continuité entre la maison et la crèche.



Les premiers accueils

1 Le premier contact

Les parents qui envisagent de confier leur enfant à la crèche Les petits lutins prennent rendez-vous avec l'équipe de direction afin d'enregistrer un dossier de pré-inscription.

Ce premier rendez-vous leur permet d'exprimer leurs besoins et leurs souhaits sur les jours et les heures d'accueil pour leur enfant. Ce temps propice à l'échange permet de présenter dans les grandes lignes le fonctionnement, les objectifs et le règlement de la structure. L'équipe de direction répond également aux questions des parents.

Une commission d'attribution des places pour l'accueil en crèche se tient chaque année, entre le mois de mars et le mois de mai. Comme le prévoit le règlement de fonctionnement, la liste d'attente est étudiée afin d'attribuer une place qui se serait libérée.

2 L'inscription

Les familles ayant obtenu une place à la crèche pour leur enfant, lors de la commission sont reçues par l'équipe de direction pour valider l'inscription. Une ébauche du contrat d'accueil est définie. Un contrat de familiarisation est proposé en amont du contrat d'accueil régulier, pour permettre aux parents d'évaluer leurs besoins et de réaliser la familiarisation à leur rythme.

Le dossier de l'enfant est constitué. Les documents obligatoires doivent être présentés par la famille (cf. Règlement de fonctionnement). La date du premier jour de familiarisation est ainsi planifiée avec la famille et en fonction des besoins de service. L'équipe de direction présente plus en détails le fonctionnement de la crèche et accorde aux familles le temps nécessaire pour répondre au mieux à leurs questions. À cette occasion une visite des locaux est effectuée.

3 La visite d'admission

La puéricultrice de la crèche rencontre l'enfant et ses parents lors d'une visite d'admission qui aura lieu en amont ou pendant la familiarisation. Il s'agit d'un moment d'échange permettant de retracer l'histoire médicale de l'enfant et de sa famille. Ce premier contact permet un meilleur suivi de l'enfant et de sa famille.

Le certificat médical "d'aptitude à la vie en collectivité" ainsi que cette visite permettront de confirmer l'admission de l'enfant à la crèche et d'adapter les conditions d'accueil si nécessaire.

4 La période de familiarisation

L'accueil en crèche nécessite une période de familiarisation.

Objectif de la familiarisation

La période de familiarisation est la période d'entrée à la crèche qui précède le contrat d'accueil. Ces deux périodes devront s'enchaîner afin que l'enfant acquiert des repères.

Ce temps permet de faire connaissance avec l'enfant et sa famille et donc de créer le début d'une relation de confiance.

Cette période nécessite du temps. Pour cela, à la crèche Les petits lutins, il a été décidé de la réaliser idéalement sur deux semaines.

De façon exceptionnelle et après accord de la direction, il est possible de la faire sur une semaine en prévoyant une deuxième semaine avec des petites journées ou un relais des parents avec une personne de confiance si l'enfant en a besoin.

Pour les enfants accueillis à temps partiel ou en occasionnel, elle se déroulera tous les jours pendant deux semaines.



Règles du déroulement de la familiarisation

Afin de s'adapter aux mieux aux enfants, il n'y a pas de trame écrite à l'avance mais des principes à respecter tel que :

- 1^{er} jour : 1h avec un ou deux parents sans séparation. Ce jour-là, les parents rempliront la fiche des habitudes de vie avec l'équipe et plus particulièrement l'une des deux professionnelles qui réaliseront la familiarisation. Petit à petit et le temps nécessaire pour l'enfant, la référence s'élargira à l'équipe de la section.
- puis augmentation du temps d'accueil et des séparations. Pour favoriser une prise de repères et la mise en place de rituels, les mêmes horaires (matin ou après-midi seront privilégiés).
- les parents sont invités à faire le premier change, le premier repas quel que soit la section et le premier endormissement avec leur enfant dans la section des bébés uniquement.
- l'avant dernier jour sera une matinée avec repas.
- le dernier jour : une petite journée avec matin, repas et sieste.
- les horaires seront fait le premier jour avec les référentes de la section en fonction du rythme de l'enfant et des besoins du service.
- un doudou sera systématiquement proposé à l'enfant par la famille même s'il n'en a pas à la maison (cf. L'objet transitionnel).
- La facturation se fait au réel pendant deux semaines puis la facturation au contrat débutera. Néanmoins, si l'enfant en a besoin et que la famille le peut, les heures pourront être aménagées. La facturation sera basée sur la fiche remplie avec les horaires prévues réalisées et signée par les parents.

La période de familiarisation ne s'arrête pas au bout de deux semaines. Chaque famille, chaque enfant aura besoin d'un temps différent pour être à l'aise.

Pour faciliter la mise en place de cette sécurité affective lors des temps d'accueils, l'équipe s'appuiera sur plusieurs pratiques / outils.

La sécurité affective est le sentiment profond de se sentir protégé, compris et soutenu dans son environnement.

Elle découle des réponses des adultes à ces différents besoins.



Pour cela l'équipe s'appuie sur plusieurs outils :

Le professionnel référent

L'équipe a choisi de s'appuyer sur le principe de référence. La référence se traduit au sein de la structure par une équipe référente (3 à 4 professionnels) d'un groupe d'enfant. Cette équipe suit dans la mesure du possible les enfants durant les trois années de crèche.

Une relation de confiance doit s'établir entre les professionnels, les parents et l'enfant pour garantir un accueil de qualité.

Les professionnels référents du groupe favorisent une relation sécurisante et de continuité éducative permettant à l'enfant et à sa famille de s'inscrire progressivement dans la structure. L'accueillant facilite l'expression des difficultés, des sentiments et des demandes de chacun.

Pour rappel, l'équipe de la crèche est soumise au secret professionnel et les informations concernant les familles sont recueillies dans le seul but d'offrir un accueil et un accompagnement de qualité.

La communication parents / équipe

Au moment de la familiarisation, l'équipe présentera le classeur de transmission. Il comporte une feuille individuelle pour chaque enfant et sera utilisé autant par l'équipe qui notera tout au long de la journée les informations concernant les repas, les siestes, des anecdotes individuelles sur le déroulé de la journée, des informations concernant l'état de santé de l'enfant...

Le parent pourra lire ces informations qui seront cependant verbalisées par une personne de l'équipe. Il devra aussi le remplir à l'arrivée de l'enfant pour permettre la continuité de la prise en charge de l'enfant en notant les informations importantes (prise de traitement, heure du lever et du petit déjeuner, fièvre, heures de départs si différents du contrat...).

La qualité des échanges et la relation de confiance s'appuie sur une juste distance et attitude respectueuse de part et d'autre.

Les écrits du classeur de transmission sont essentiels mais ne doivent pas remplacer les transmissions orales qui peuvent se faire le matin ou le soir durant l'accueil et les retrouvailles.

Afin de favoriser des retrouvailles de qualité et par respect pour les autres enfants, il est demandé aux parents de rester centré sur leur enfant.

Pour la section des moyens et des grands, les activités proposées sur la journée sont notées à l'entrée de la section.

Pour favoriser une communication efficace entre la structure et les parents, l'équipe utilise les mails et le tableau d'affichage situé au niveau des casiers. Il est impératif d'en prendre connaissance très régulièrement.

L'accompagnement de la séparation

Les temps de séparation entre l'enfant et le parent sont accompagnés par un professionnel. Cet accueil doit être réalisé par le professionnel présent qui connaît le mieux la famille et l'enfant. La plupart du temps l'accueil sera alors effectué par un professionnel du groupe de l'enfant accueilli. Parfois l'accueil peut être réalisé par un professionnel d'un autre groupe qui est alors considéré comme "facilitateur".

Les professionnels accompagnent l'enfant et ses parents pendant ce temps de séparation par le biais de rituels et de repères : remplissage du classeur, "au revoir, Papa, Maman", etc. Le parent prévient de son départ et verbalise son retour.

L'équipe répond aux questions de l'enfant concernant l'absence de ses parents, le rassure en faisant référence à leur présence symbolique.



L'individualisation

Afin de favoriser l'individualité de chaque enfant, lorsqu'un enfant intègre la crèche, l'équipe référente proposera aux parents de choisir un symbole pour leur enfant ou leur demandera une photo pour individualiser son casier dans le hall d'accueil, le cahier de dessin ou du matériel pour l'enfant. Ce symbole ou sa photo lui apporte de l'autonomie dans son quotidien à la crèche (casier, lit, pochette à doudou, etc.).

De même, les parents pourront fournir un livre de photos de la famille. Ce livre sera considéré comme personnel et sera rangé dans les pochettes à doudou pour être à disposition.

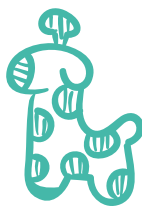
De plus, même si le fonctionnement de la crèche répond à la prise en charge du groupe, le respect du rythme et du développement de chaque enfant reste une priorité.

Ainsi, les professionnels adaptent la prise en charge des enfants au plus près de leurs besoins dans les limites de la collectivité.



L'objet transitionnel

Le doudou, appelé aussi objet transitionnel par Winnicot, rassure l'enfant, le reconforte. Il assure une fonction de défense contre l'angoisse. Pour jouer ce rôle, le doudou de la crèche doit être celui de la maison et faire l'aller-retour. Pour des raisons d'hygiène, il devra être lavé toutes les semaines.



OBJECTIFS

- Favoriser la sécurité affective.
- Faire le lien entre la sphère familiale et la crèche.
- Rassurer l'enfant.
- Faciliter la séparation.

Le doudou est souvent choisi par l'enfant et / ou sa famille. Dans le cas où l'enfant n'a pas de doudou à la maison, il est nécessaire d'en proposer un à l'enfant lors de l'accueil en crèche. L'enfant sera libre de s'en saisir ou pas.

Il est préférable que celui-ci soit toujours le même mais en grandissant, il arrive que l'enfant choisisse d'en changer.

Attention celui-ci doit répondre à des normes de sécurité et d'encombrement.

Tous les sens reconnaissent le doudou : la vue, l'odorat, le toucher et même le goût.

C'est un des seuls objets de la crèche qui lui appartient : c'est un objet sacré qui définit l'intégrité de l'enfant. Il ne se partage pas avec les autres enfants.

La gestion du doudou change selon l'âge de l'enfant et son développement.

Le doudou est à la disposition des enfants : en "libre-service". Quand l'enfant cherche et /ou a besoin de son doudou, il peut y accéder sans forcément attendre l'aide de l'adulte. Les doudous sont rangés dans des pochettes à doudous dans chaque section. Cette pochette est accessible aux enfants, à leur hauteur.

Un symbole personnel (décliné pour d'autres objets : lit, casier...) peut permettre aux enfants de reconnaître l'emplacement de leur doudou.

L'observation de l'enfant est importante pour repérer "les signes doudou", lorsqu'il n'est pas encore autonome. Le geste associé à la parole sera utilisé dès la section des bébés.

Les limites de l'utilisation du doudou :

- Le doudou n'est pas accepté aux toilettes ou au pot.
- Pendant le temps de change, il peut être accepté dans la mesure où il reste à côté de la tête de l'enfant.
- Pendant le temps de repas, il ne peut pas être dans l'assiette. Il peut être mis près de l'enfant s'il le désire.
- Dans le jardin : les professionnels proposent à l'enfant de rester assis dans un espace adapté. On invite l'enfant à poser son doudou s'il souhaite jouer mais on ne lui impose pas.
- Lorsqu'un enfant a son doudou en permanence, l'équipe doit se questionner, resituer dans le contexte, chercher à comprendre.

Le doudou ne doit pas remplacer la réassurance de l'adulte qui doit être la première réponse à des pleurs ou à un besoin de réconfort. Cette contenance humaine peut se faire par la voix, le regard et le portage source d'apaisement.



CAS PARTICULIER DE LA TÉTINE



La tétine n'est pas un outil utilisé pour la sécurité affective mais elle satisfait un besoin de succion, ou apporte du bien-être par la sécrétion d'endorphines.

Son utilisation vient donc en seconde intention.

Les professionnels adopteront une attitude d'accompagnement de l'enfant pour répondre à ses besoins tout en ne créant pas de dépendance.

Elle n'est donc pas obligatoire, contrairement au doudou.

Les tétines sont rangées régulièrement dans une boîte nominative.

Elles sont nettoyées tous les jours d'où la nécessité que les parents en fournissent deux. La boîte est aussi nettoyée toutes les semaines.

Le moment de transition

Tout changement (changement de pièce, changement d'activité, passage de relais dans l'équipe) dans le déroulé de la journée peut être source d'inquiétude. Pour cela, ces temps de transition doivent être préparés par la mise en place de rituels tels que des comptines, le rangement des jeux, la verbalisation de l'adulte....

La posture de l'adulte

En plus de ces outils, certaines postures respectueuses et bienveillantes sont à privilégier :

- Être disponible psychologiquement et physiquement.
- Avoir un langage adapté, maîtriser la parole au-dessus de l'enfant, et contrôler la tonalité de sa voix.
- Se mettre face à lui pour lui parler, à sa hauteur.
- L'écouter.
- Poser son regard sur l'enfant.
- Faire attention à sa communication non verbale (souffler, tensions du corps...). En effet, l'enfant ressent intensément la communication non verbale de l'adulte.
- Se positionner au sol à hauteur des enfants : selon Anne-Marie Fontaine, le positionnement de l'adulte dans une pièce régule la présence des enfants, c'est la notion « d'adulte phare ».
- Ne pas porter de jugement en présence de l'enfant.
- Accueillir ses émotions, accompagner l'enfant à reconnaître son émotion sans perdre le contrôle de lui-même, mettre des mots sur ce que vit l'enfant sans minimiser l'émotion, établir un contact lors d'une forte émotion (une parole rassurante, une main posée sur lui, un câlin, un regard).
- S'adresser aux enfants sans enfermer l'enfant dans des stéréotypes de genre par exemple.

L'accompagnement de la gestion des émotions des enfants commence dès la section des bébés et durant toute la petite enfance.

En effet, les émotions des jeunes enfants sont toujours sincères et non exagérées. Ce ne sont pas des caprices ou du cinéma, même si l'adulte ne comprend pas toujours l'élément déclencheur du comportement.

À cet âge, l'enfant est un être de pulsion, ce qui explique que les émotions désagréables vécues peuvent s'exprimer par des gestes à l'encontre des autres enfants.

Cela demande à l'adulte de comprendre ce qu'exprime l'enfant par son comportement (cf. Changer de vision).

Dans le cas d'une morsure par exemple, le professionnel accompagnera l'enfant mordu puis mordeur pour expliquer la règle mais aussi l'accompagner dans ce qui s'est passé pour lui.

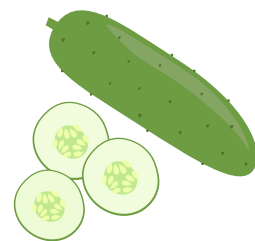
De la même manière, à cet âge, les enfants comprennent les règles mais ne les intègrent pas tous au même rythme. Cela nécessite donc de répéter souvent les règles. L'enfant ne le fait pas exprès : la meilleure réponse est un cadre constant et bienveillant.

Un cadre bienveillant se caractérise par des règles où l'adulte accompagne l'enfant dans le respect de ces règles. Il est important de différencier l'autorité de l'autoritarisme.

Il est aussi important de ne pas confondre les consignes et les règles. La règle est immuable (c'est la loi) alors que les consignes sont évolutives et révisent la demande à formuler à l'enfant.

Afin que les enfants intègrent les règles, il est nécessaire de les répéter : la répétition fixe la notion.





L'ALIMENTATION

Se nourrir correspond à un besoin physiologique primaire, mais également à un temps d'échanges et de communication. L'acte de manger nécessite de nombreux apprentissages.

Manger représente une expérience pour l'enfant. Au delà du besoin physiologique, la notion de plaisir autour de l'alimentation est primordiale. Les enfants découvrent de nouveaux goûts et de nouvelles sensations. Les professionnels, par une attitude positive, facilitent ces découvertes. Les attitudes, les mots, le positionnement de l'adulte auront un impact sur l'enfant et son approche de l'alimentation. Les goûts de l'enfant sont respectés.

Les repas sont préparés par un cuisinier dans les locaux de la crèche dans le respect des normes HACCP. En l'absence du cuisinier, les repas confectionnés à la cuisine centrale seront livrés en liaison chaude. Ils sont disponibles en cuisine dès 11h. Les professionnels de la section des bébés s'organisent pour récupérer les repas des enfants en cuisine en fonction des besoins spécifiques de chaque enfant et veillent alors au maintien de la liaison chaude.

Pour la section des moyens et des grands, afin de garantir la disponibilité de l'adulte lors de la mise à table, le cuisinier porte les assiettes à table.

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins physiologiques.
- Assurer un cadre sécurisant.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Respecter le rythme et les goûts de chaque enfant.
- Favoriser la découverte des saveurs, du plaisir de la table et de la convivialité familiale.

Les bébés

Les repas sont proposés à des heures flexibles en fonction du rythme de chaque enfant, que ce soit au biberon ou lorsqu'il a diversifié son alimentation.

LAITS ET BIBERONS

Ils sont préparés par un professionnel dans la biberonnerie (cf. Protocole biberonnerie). Le lait maternisé premier et deuxième âge est fourni par la famille afin de respecter une continuité entre la crèche et le domicile. Le biberon est le même que celui utilisé au domicile, il est également fourni par la famille afin de favoriser une continuité. Pour répondre à la loi EGALIM, ceux-ci seront de préférence en verre.

Les biberons sont pris dans la section, dans les bras d'un professionnel référent, installé confortablement.

L'ALLAITEMENT MATERNEL

L'équipe favorise et accompagne l'allaitement maternel et sa poursuite au sein de la crèche. Pour cela, les mères ont la possibilité de donner le sein sur place à l'arrivée ou au départ. Dans ce cas-là, un professionnel proposera à la maman un endroit calme avec un fauteuil confortable pour allaiter sereinement son enfant (section des bébés ou bureau de la direction).

Pour l'allaitement nécessaire dans la journée, elles confient leur lait tiré. Dans ce cas, l'équipe apporte un accompagnement individualisé et veille également au respect des conditions d'hygiène et de conservation (cf. Protocole allaitement).





ALIMENTATION DIVERSIFIÉE

Concernant la diversification, les parents sont toujours les premiers à effectuer les apprentissages. Une introduction au plus tôt (4 mois) limite le risque d'allergie alimentaire. Les aliments sont introduits pour la première fois au domicile, puis peuvent être donnés à la crèche. Au-delà de 6 mois, la crèche considère que les enfants ont finalisé leurs introductions alimentaires (à l'exception de situation médicales spécifiques : polyallergies familiales).

Il est conseillé aux familles d'introduire progressivement tous les aliments des menus (visibles sur le portail famille ou affichés à la crèche).

La consistance des repas proposés à la crèche évolue en fonction de l'enfant, des demandes des parents mais également selon l'appréciation de l'équipe. Il est préférable de faire évoluer les textures (moulinés, écrasé et morceaux fondants) dès que possible pour limiter les troubles alimentaires. Un morceau de pain est proposé à chaque enfant s'il est déjà introduit dans le cadre familial.

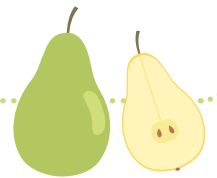
Cf. Cahier des charges repas

Les repas servis sont soit avec de la viande, soit sans viande avec un substitut tel que du fromage, de l'œuf ou du poisson.

INSTALLATION

Les enfants sont installés, selon leur tonicité et leur développement, dans un transat ou sur une chaise tablette ou à table, pieds au sol, face à un professionnel. Il est possible d'installer l'enfant sur les genoux du professionnel si c'est facilitant pour l'enfant et que le professionnel est suffisamment à l'aise avec cette installation.

Afin de garantir le calme et la sérénité des enfants qui mangent, un des professionnels de la section s'assoit au sol ou s'occupe des enfants qui ne sont pas en train de manger. Cela permet aux professionnels qui donnent le repas d'être pleinement disponibles pour l'enfant qui mange. Cette organisation est laissée à l'appréciation de l'équipe référente.



Les moyens

Le respect du rythme de chaque enfant, notamment du sommeil, reste primordial pour cette tranche d'âge. La flexibilité du service des repas est maintenue afin de respecter le sommeil de chaque enfant. Le repas est alors conservé jusqu'au réveil de l'enfant. À partir de 11h15, les repas sont pris au réfectoire.

De 11h15 à 14h, le groupe est pris en charge par 2 ou 3 professionnels.

En fonction des besoins des enfants du groupe, les enfants réveillés sont conduits au réfectoire progressivement et pris en charge par 1 ou 2 professionnels (selon le nombre d'enfants). Le troisième professionnel surveille les siestes et les autres enfants (ceux qui ont terminé ou attendent leur repas) dans la section. Au fil du temps, les enfants mangeront en un service.

L'enfant choisit la place qu'il souhaite. Si c'est nécessaire (besoin spécifique d'un ou plusieurs enfants), l'équipe proposera un cadre plus sécurisant (même place et même professionnel).

Les professionnels favorisent l'autonomie de chaque enfant et valorisent leur capacité sur ce temps de prise de repas. Les professionnels s'adaptent à chaque enfant, à leur développement et à la situation. Un enfant capable de manger seul peut solliciter et obtenir l'aide de l'adulte.

Pour favoriser l'éveil alimentaire, les professionnels présentent le repas, peuvent signer les aliments.

Cette étape de découverte est une étape clé nécessaire durant laquelle l'enfant peut expérimenter les aliments par le toucher quel que soit l'aliment (ex : découverte de la purée avec les doigts, mélange de la compote avec la purée, etc.). Bien entendu, des couverts sont proposés à l'enfant quel que soit sa capacité à les utiliser dès le passage en plateaux (cf. Paragraphe plateaux page 20).

Les couverts proposés sont adaptés aux capacités de motricité fine de l'enfant et à la texture des aliments proposés : cuillère à manche large et / ou fourchette.

Les professionnels veillent à maintenir un environnement calme, serein et convivial. L'adulte doit rester assis le plus possible, maîtriser le volume de sa voix, limiter les échanges "parasites" entre adultes.

La fin du repas est marquée par un rituel d'hygiène (lavage des mains et du visage).

Au fil du temps et en fonction de l'autonomie, le but est que les enfants puissent se laver le visage et les mains seuls pour aller mettre le bavoir et le gant au sale et attendre patiemment devant la porte afin de sortir de façon échelonnée.



LES PLATEAUX

(MOYENS ET GRANDS)

Lorsque le développement psychomoteur de l'enfant le lui permet, le repas est proposé dans un plateau : l'entrée, le plat, le dessert, le pain et l'eau dans un verre sont servis au même moment.

Ce système de plateau offre à l'enfant un meilleur développement de sa préhension et favorise son autonomie.

Ainsi, les enfants mangent à leur rythme, dans l'ordre qu'ils le souhaitent et n'attendent pas entre les plats.

Les adultes ont une plus grande disponibilité pour les enfants : une fois les enfants servis, les professionnels peuvent s'asseoir auprès d'eux. Cela crée une ambiance conviviale et sereine.

Les professionnels ont également une vision d'ensemble sur la quantité de nourriture mangée par l'enfant. La quantité servie à l'enfant ne doit être ni sur-évaluée ni sous-évaluée. Un trop grand volume d'aliments dans le plateau peut effrayer l'enfant. À l'inverse, resservir systématiquement un enfant est une habitude alimentaire non souhaitable, il est préférable de bien évaluer la quantité d'emblée.

ÉVOLUTION

Le travail d'autonomie, tel que la mise en place du couteau, sera introduit au fur et à mesure et en fonction du travail d'harmonisation avec l'école.

Une évolution du temps du repas pourra être amenée en laissant les enfants se servir seuls lorsque l'enfant se ressert par exemple.

Les grands ou moyens fin d'année

Afin de réguler les tensions de fin de matinée, les professionnels proposent un temps de chansons, d'histoires ou de marionnettes dans la section. Cela permet d'aborder le temps du repas dans le calme et la sérénité.

Avant le repas, les professionnels accompagnent les enfants à l'hygiène des mains, puis chantent la chanson signée du "Bon appétit". Ils formeront enfin "un petit train" pour aller jusqu'au réfectoire dans le calme.

Les repas des grands se déroulent dans le réfectoire à 11h30.

Les enfants choisissent leur place à table. Il est important d'anticiper et de prévoir le placement de chaque enfant afin d'éviter les tensions au moment du passage à table. Les professionnels sont toujours positionnés à la même table, ils accompagnent les enfants tout au long du repas.

CAS PARTICULIERS



Refus de rester assis

La prise de repas s'effectue assis. Il s'agit d'un code social que l'adulte explique et accompagne. Il encourage l'enfant à rester assis.

Néanmoins, les professionnels doivent questionner le refus d'un enfant de rester assis durant le repas. Lorsqu'un enfant est trop énervé ou excité et que son état ne lui permet pas de passer un repas serein et agréable, les professionnels l'accompagnent vers un retour au calme. Pour cela, ils peuvent proposer à l'enfant de se décaler de la table voire de quitter temporairement sa place au sein du groupe en restant dans le réfectoire ou en dehors en étant accompagné.

Les professionnels peuvent aussi lui proposer de manger debout à condition de rester devant son assiette. Cette attitude permet aussi de ne pas perturber le repas des autres enfants. Petit à petit, le professionnel l'accompagnera ainsi à partager le repas assis.

Le détournement par le jeu ou tout autre méthode n'est pas favorable à la prise d'un repas en pleine conscience, source de bonne assimilation de la nourriture.

Refus de manger

Les professionnels encouragent l'enfant à goûter les nouveaux plats et aliments qui lui sont proposés. L'attitude de l'adulte reste toujours bienveillante.

En aucun cas, l'enfant ne peut être forcé à goûter un aliment. Aucun « chantage » ne peut être fait autour de l'alimentation.

Demande d'être resservi

La demande de l'enfant est satisfaite. Seules les protéines et le pain ne peuvent pas être resservies dans le cadre de l'équilibre nutritionnel. Ceci est valable seulement si la courbe de poids de l'enfant évolue normalement.





TEMPS DU REPAS

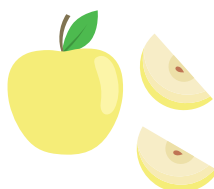
L'enfant dispose au maximum de 45 minutes à compter du moment où il a son plateau servi devant lui. Le rythme de chaque enfant est respecté.

À la fin du repas, les enfants sont amenés à rejoindre leur section en marchant.

Un temps de motricité sera proposé le temps nécessaire afin de permettre aux enfants de bouger puis de revenir au calme pour préparer le moment de la sieste.

LE GOÛTER

Les goûters de la section des bébés se déroulent en fonction du rythme de l'enfant (intervalle de 3h minimum entre 2 repas, différencier le besoin physiologique du besoin exprimé par l'enfant).



Les goûters de la section des moyens et des grands sont servis à partir de 15h15 pour les moyens et 15h30 pour les grands. En dehors de raisons de sécurité pour concilier les besoins du groupe, aucun enfant ne sera réveillé pour goûter. Il goûtera à son réveil. La quantité sera adaptée si le réveil se fait après 17h.

Les goûters des bébés se déroulent en section. Ceux du groupe des moyens et des grands se déroulent au réfectoire, sauf en cas de réveil en décalé.

Dans la mesure du possible, le laitage proposé à la crèche correspond à celui du cadre familial (biberon de lait ou laitage).

Pour le goûter des enfants des sections moyens / grands, tout est donné en même temps en fonction de l'autonomie des enfants pour éviter de tout renverser.

Les fruits et / ou les entremets sont mis dans des contenants.



L'HYDRATATION

L'hydratation des enfants est très importante autant l'hiver que l'été.

En effet, que ce soit le chauffage ou la chaleur, il est important de maintenir un équilibre hydrique pour favoriser un bon état de santé et le bien-être des enfants.

De plus, une bonne hydratation permet une bonne régulation des émotions.

Pour cela, les professionnels proposeront aux enfants à boire entre les repas avec leur biberon ou une tasse puis dans la section des moyens / grands à l'aide d'une gourde en fer fournie par la famille.

Le signe "eau" sera appris dès que possible afin de favoriser la demande par l'enfant.





LE SOMMEIL

Les temps d'éveil et de sommeil sont interdépendants. Le sommeil est d'autant plus profond que l'éveil a été actif, et l'éveil d'autant plus actif et paisible que le sommeil a été réparateur. Le sommeil permet une réorganisation de nombreuses fonctions physiologiques.

L'endormissement

Chaque enfant a son propre rythme. Il est primordial de connaître et de repérer les signes de fatigue propres à chaque enfant. Pour cela, ses habitudes de sommeil sont discutées avec la famille lors de la période de familiarisation et tout au long de l'accueil de l'enfant.

L'adulte aide l'enfant à reconnaître son besoin de sommeil quand il en montre les signes.

Lorsqu'un enfant semble ne pas avoir sommeil : il sera couché pour lui permettre d'avoir un vrai temps calme et relevé si besoin.

Il est nécessaire d'évaluer en équipe et avec la famille la pertinence des rythmes de sommeil en fonction de chaque enfant. Un enfant qui est fatigué doit être couché rapidement (dans la mesure du possible) afin d'éviter qu'il ne s'énerve trop et d'entraîner plus de difficultés d'endormissement.

OBJECTIFS

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant.
- Favoriser l'endormissement.
- Respecter le rythme et le sommeil de chaque enfant au sein du groupe.
- Favoriser un cadre sécurisant propice au sommeil.
- Identifier les signes de fatigue.

L'environnement et l'installation

Afin de permettre à l'enfant de mieux différencier le jour de la nuit, les chambres sont dans une semi-obscurité mais jamais dans le noir complet afin de garantir la sécurité des enfants et permettre la surveillance de la coloration de l'enfant. De la même façon, les bruits de la vie de la crèche sont amortis mais existent.

Un coin calme et apaisant est aménagé dans chaque section afin de développer l'autonomie des enfants face à leur fatigue. En effet, les enfants ont la possibilité de s'installer sur un tapis, des coussins, un pouf... avec ou sans leur doudou et leur tétine, afin de pouvoir s'y reposer.

Les enfants accueillis à temps plein dorment lors des temps de sieste dans un lit, le plus souvent attitré et situé à la même place.

Un lit peut être partagé par plusieurs enfants (temps partiels) : un système de changement de draps est alors instauré grâce à un code couleur.

La sécurité affective et le cadre sécurisant

La sécurité affective est la clé du sommeil et de l'endormissement. Les repères et rituels jouent alors un rôle important. Ce temps de sommeil doit être verbalisé, expliqué par l'adulte à l'enfant. Des mots sont posés pour chaque temps fort de la journée ainsi que pour les gestes quotidiens.

Lorsque le coucher et le lever sont réalisés par deux personnes, il est important de le verbaliser à l'enfant, si l'enfant est sensible aux changements. Si l'enfant exprime le désir d'être accompagné sur ces temps-là par un professionnel en particulier (présent), il est préférable de respecter le choix de l'enfant.



Les bébés

L'ENDORMISSEMENT

Afin de favoriser le lâcher prise nécessaire à l'endormissement, il est important que le parent montre à son enfant où il va dormir. Il est aussi possible que le parent couche l'enfant pour sa première sieste si les conditions le permettent (il ne doit pas y avoir d'autres enfants dans le dortoir).

Il est nécessaire de favoriser l'endormissement par des temps de transition amenant le calme et l'apaisement. Pour cela, nous pouvons être amené à porter l'enfant ou à utiliser l'écharpe de portage.

Le maternage et la présence de l'adulte aux côtés de l'enfant avant et pendant son endormissement sont importants pour apporter cet apaisement. Toutefois, certains enfants n'éprouvent pas le besoin d'avoir un adulte à leur côté. Parfois même la présence de l'adulte peut produire l'effet inverse. Les professionnels observent et s'adaptent à chaque enfant.

De plus, si l'enfant a besoin de contenance, il sera placé systématiquement dans une turbulette qu'il soit chez les bébés ou les moyens.

Les professionnels peuvent aussi mettre en place un rituel d'endormissement (musique, chant...).

L'ENVIRONNEMENT ET L'INSTALLATION

La section dispose de 2 dortoirs comprenant chacun 4 lits à barreaux et d'1 dortoir comprenant 3 lits à barreaux. Les enfants sont déshabillés et couchés dans une turbulette avec un vêtement à manches longues en hiver.

Pour des raisons de sécurité, les tours de lits et coussins sont interdits en collectivité.

Les enfants sont installés sur le dos dans un souci de respect des recommandations de prévention de la mort inattendue du nourrisson.

Dans le cas où un enfant aurait des difficultés à s'endormir, un professionnel peut le coucher dans un autre lit que le sien, à condition de garantir l'hygiène des draps.

Après discussion avec les parents, il est aussi possible de proposer une sieste nordique, c'est-à-dire en extérieur sur le balcon protégé de la section. Dans ce cas-là, il sera installé dans un lit à barreau et bien couvert, y compris un bonnet et des gants. En effet, l'atmosphère extérieure permet à des enfants de dormir sereinement en baissant le niveau de stress par un environnement sonore naturel.

LES INTÉRÊTS DU SONEIL POUR VOTRE ENFANT

FAVORISER LA CROISSANCE

DÉVELOPPER LA MÉMORISATION

RÉCUPÉRER DE LA FATIGUE DE LA
JOURNÉE

VALIDER LES DIVERSES
ACQUISITIONS EFFECTUÉES DANS
LA JOURNÉE

APAIER LES TENSIONS
PSYCHIQUES



Les moyens et les grands

L'ENDORMISSEMENT

Les temps de sommeil se déroulent toujours sous la surveillance des professionnels. Ils sont présents dans le dortoir dès que possible et lorsque c'est nécessaire quand les enfants sont dans des lits à barreaux dans la section des moyens, et en permanence (sauf quand il n'y a qu'un enfant dans le dortoir) lorsque les enfants sont dans des lits couchettes chez les grands.

Alors que le coucher de la section des moyens peut être échelonné, le coucher de la section des grands est collectif.

Lorsqu'un enfant dort et que le professionnel n'est pas présent dans le dortoir, une surveillance est mise en place toutes les 10-15 minutes.

L'ENVIRONNEMENT ET L'INSTALLATION

LES MOYENS

La section des moyens dispose de 2 dortoirs comprenant chacun 6 lits à barreaux. Les enfants sont couchés dans une tenue confortable (possibilité d'utiliser un pyjama le cas échéant) et installés dans un drap portefeuille avec une couverture attitrée lorsque c'est nécessaire.

Enfin, lorsqu'un enfant sait sortir du lit à barreau seul, il sera placé en lit couchette et les professionnels prendront soin de toujours remonter les barreaux des lits afin d'éviter tout accident.

Les professionnels sont présents dans les dortoirs (dès que c'est possible) tout au long du temps de sieste afin de favoriser le sommeil de tous les enfants.

LES GRANDS

La section des grands dispose de 2 dortoirs équipés chacun de 6 couchettes avec draps portefeuilles et couvertures attitrées en hiver.

Un professionnel de la section des moyens est disponible tout le temps de la sieste jusqu'à 15h afin d'accueillir les enfants de la section des moyens et des grands qui ne dorment pas et de respecter le rythme de chaque enfant.

LA SÉCURITÉ AFFECTIVE ET LE CADRE SÉCURISANT

Après le repas de midi, chaque enfant est déshabillé par un professionnel ou se déshabille seul (selon son autonomie), est changé ou passe aux toilettes, récupère son doudou et / ou sa tétine puis vient s'asseoir dans l'espace dédié afin d'écouter l'histoire. Ce moment est propice au calme et à l'apaisement.

Pendant qu'un professionnel s'occupe des changes, l'autre est garant de la sécurité et du calme du groupe.

Cas des enfants qui ne s'endorment pas après 20 à 30 minutes dans le lit :

Si l'enfant est calme dans son lit, il est préférable de respecter ce temps calme et de lui laisser le temps de s'endormir. A contrario, s'il pleure, le professionnel va vérifier que toutes les conditions sont réunies (tétine, doudou...), il l'apaise par sa présence et lui laisse la possibilité de s'endormir.

L'enfant sera levé s'il continue à pleurer dans son intérêt et celui du sommeil des autres enfants.

Cas des enfants qui dorment après 17h :

Pour certains enfants, la sieste tardive n'a aucun impact sur le temps de sommeil nocturne. Pour d'autres enfants, cela retarde le coucher du soir et écourte la nuit en créant un manque de sommeil. Il sera donc nécessaire d'ouvrir la porte et les rideaux afin que l'enfant se réveille tranquillement et pas trop tard.





L'HYGIÈNE

Le change

Il permet d'assurer l'hygiène et le confort de l'enfant en veillant ainsi à son bien-être. Les couches des enfants sont changées régulièrement et autant que nécessaire, tout en respectant leur temps de jeu.

Pour les **LES MOYENS ET LES GRANDS**, il doit être effectué si nécessaire :

- dans la matinée
- après le repas de midi
- après la sieste
- après le goûter
- en fin de journée pour les enfants qui partent tard.

OBJECTIFS

- Assurer l'hygiène et le confort de l'enfant.
- Garantir un cadre sécurisant.
- Accompagner l'enfant vers son autonomie.
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Évaluer l'état de santé de l'enfant et lui procurer des soins adaptés.
- Favoriser un temps individuel.
- Favoriser la découverte de son corps en nommant les parties du corps.

Pour **LES BÉBÉS**, le change s'effectue de nombreuses fois dans la journée.

Dans tous les cas, il est important de regrouper les soins (lavage de nez...) portés à l'enfant.

Le liniment ou savon doux fourni par la crèche est utilisé pour le change. En cas de selles, des gants de toilettes et des rouleaux d'examen sont à disposition si nécessaire. Le port de gants est indispensable. Le lavage des mains est nécessaire après chaque change.

En cas d'érythème fessier ou de rougeur du siège, le professionnel appliquera de la pâte à l'eau.

Après chaque change, il est essentiel de nettoyer le plan de change avec un détergent désinfectant en spray (préparée tous les jours avec la station de lavage dans la buanderie).

Dans la mesure du possible, le change est réalisé par un professionnel référent de la section de l'enfant.

Lorsque l'enfant verbalise le souhait d'être changé par un professionnel en particulier, sa demande est respectée dans la mesure du possible.

Le temps du change est un moment privilégié entre l'enfant et le professionnel. Le professionnel entre en contact avec l'enfant : il lui parle, il lui explique ses gestes, il le regarde avec attention, il utilise des mots appropriés pour l'enfant ainsi qu'à la situation. Tout commentaire désobligeant est proscrit (exemple : « tu pues »).

Le respect de l'enfant est au centre des pratiques, ainsi que le respect de la pudeur et de l'intimité de celui-ci.

L'enfant participe à son temps de change, il apprend à devenir acteur de ce moment privilégié. Le professionnel incite ainsi l'enfant à se mobiliser pendant le change (à lever les fesses, lever les jambes...), et cela passe par un apprentissage de l'enfant et un accompagnement par les professionnels.

L'enfant est changé sur la table à langer. L'utilisation de l'escalier pour accéder au plan de change doit être utilisé au maximum lorsque c'est adapté au développement psychomoteur de l'enfant. L'utilisation de change debout est également possible dans la section des moyens et des grands.

Lorsque l'enfant bouge beaucoup, il est possible de le divertir en échangeant avec lui et par l'utilisation d'un jeu mis à porté de main.

Les professionnels notent dans le cahier la surveillance des selles et particulièrement si le transit est anormal (selles dures, molles...). De la même manière, toute couche sèche doit être notée pour vérifier une bonne miction. Pour éviter la macération, elle doit être changée au moins au moment de la sieste. Dans ce cas-là, l'hydratation de l'enfant est augmentée



La maîtrise des sphincters

Cette étape du développement de l'enfant se déroule en deux phases. Dans un premier temps, l'enfant imite ses pairs et se familiarise avec l'environnement : pot et toilettes. Cependant il est indispensable d'attendre la maturation physiologique, intellectuelle et affective dont l'enfant a besoin.

Il est important d'observer l'enfant dans son développement afin d'identifier et de veiller à la cohérence du moment choisi pour amorcer cette étape.

QUELQUES REPÈRES



L'ENFANT DOIT...

- être en capacité de marcher jusqu'au pot ou aux toilettes.
- être capable de rester stable une fois assis sur les toilettes (toucher les pieds par terre).
- être capable de monter les marches en alternant les jambes (une marche après l'autre).
- être capable de comprendre des directives simples (ex : « baisse ton pantalon »).
- être capable d'exprimer son besoin d'aller au pot ou aux toilettes.
- avoir atteint une maturation physiologique afin de contrôler ses sphincters.

Afin que cette acquisition se déroule dans les meilleures conditions, il est nécessaire de favoriser les échanges entre les différentes personnes impliquées.

Ainsi, l'enfant, la famille et les professionnels ont chacun un rôle à jouer. La famille et l'enfant doivent être prêts à accueillir cette acquisition. Les professionnels référents accompagnent ce stade en amorçant une discussion afin de définir comment procéder.

Certains éléments clés permettent l'accompagnement de l'enfant dans l'une des étapes importantes de son développement, qui se vit plus qu'elle ne s'apprend.

Les professionnels l'accompagnent dans cette évolution en lui apportant des explications sur ce changement, en choisissant le bon moment, en s'adaptant à son rythme, tout en l'incitant à grandir.

C'est dans ce rôle d'accompagnateur que se positionnent les professionnels. Ils veillent à ce que cette étape se fasse selon le rythme de chaque enfant et au meilleur moment, en accord avec les parents.

Les astuces sont multiples, cependant, l'un des enjeux majeurs de cette étape réside dans le fait de laisser chacun aller à son rythme, tout en instaurant un cadre propice et sécurisant.

POINTS IMPORTANTS



- Expliquer l'intérêt de maîtriser ses sphincters et retirer la couche sans en faire un sujet récurrent. Une pression trop forte risquerait de bloquer l'enfant.
- Encourager sans trop en faire : la maîtrise des sphincters est naturelle. Il n'est pas nécessaire qu'elle donne lieu à des applaudissements, des récompenses ou encore des punitions ou du chantage.
- Instaurer des habitudes et suggérer régulièrement (mais naturellement) à l'enfant de s'asseoir sur le pot ou sur les toilettes. Quelques minutes suffisent, y rester plus de 10 minutes n'est pas nécessaire.
- Favoriser l'autonomie en utilisant des culottes d'apprentissage et des vêtements faciles à enlever (suppression des bodys, mettre des pantalons avec élastique...).

Quel que soit son rythme, il faut accompagner l'enfant et s'armer de patience pour cette étape importante et ne pas hésiter à le rassurer lors des petites « rechutes » !

Le parent peut montrer le WC à l'enfant et l'autoriser à poursuivre la démarche initiée.

Il existe de nombreuses lectures autour de ce sujet qui peuvent aider l'enfant dans ses peurs éventuelles.





LES SOINS

L'érythème fessier

La meilleure prévention de ce dernier est le change régulier de l'enfant. Le contact entre la peau de l'enfant et les urines ou les selles doit être le plus court possible. L'utilisation de crème de change est parfois nécessaire, mais doit rester exceptionnelle. **Attention : les vêtements trop petits favorisent les irritations du siège.**

Lavage de nez

Le lavage de nez ou DRP (désobstruction rhino-pharyngée) est réalisé en cas de nécessité mais jamais de manière automatique, notamment lorsque les voies aériennes supérieures sont obstruées par des sécrétions épaisses qui gênent l'enfant, de rhinite ou en cas de rejet par le nez... Les lavages de nez sont réalisés avec du sérum physiologique, conditionné en dosette. Une dosette neuve est utilisée pour chaque DRP. L'enfant est installé sur le côté ou assis, sa tête positionnée sur le côté.

Pour que la DRP soit efficace, le sérum physiologique doit être envoyé avec un minimum de pression dans les narines. Il est préférable de ne pas réaliser les lavages de nez après le repas de l'enfant : risque de rejet / vomissement.

Soins des yeux

À la crèche, lorsque les yeux d'un enfant doivent être nettoyés, il est nécessaire d'utiliser des compresses stériles et du sérum physiologique. Les yeux sont nettoyés avant chaque administration de collyre ou lors d'écoulement. Il sera effectué après le lavage de nez si nécessaire. En cas d'écoulement purulent ou de rougeur persistante, le parent sera systématiquement informé de la nécessité de consulter rapidement pour mettre en place un traitement si nécessaire.

Surveillance de la température

Une température corporelle normale est comprise entre 36°5 et 37°5. Cependant, en dessous de 36°5 et au-delà de 37°5, il convient d'être vigilant au risque d'hypothermie ou d'hyperthermie. En cas d'hyperthermie, la directrice ou la personne en continuité de direction doit être avertie (cf. Protocole fièvre). La fièvre est repérée par l'observation de l'enfant et les signes annonciateurs : yeux larmoyants, fatigue, irritabilité, chaleur corporelle augmentée au toucher, etc. En cas de doute, la prise de température avec un thermomètre doit alors être réalisée. Les prises de température sont réalisées en intra-rectal avec

son thermomètre personnel (désinfecté à chaque utilisation) ou axillaire avec un thermomètre adapté. Lorsqu'une dose d'antipyrétique (paracétamol) est administrée à l'enfant, il est indispensable de reconstrôler la température dans l'heure qui suit. Les parents sont toujours prévenus en cas d'hyperthermie de leur enfant. Si cet état nécessite le départ de la crèche, l'appel sera passé par l'une des référente de section après accord de la direction.

PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

L'équipe doit connaître l'ensemble des PAI établis à la crèche. Les PAI sont récapitulés dans les pharmacies de chaque section et dans le bureau de la direction. Un PAI doit être révisé tous les ans.

L'administration des traitements

Hors PAI, le seul médicament administré à la crèche est le paracétamol (en cas de fièvre ou de douleur).

Les collyres, les antibiotiques et certains autres médicaments peuvent faire l'objet d'une exception sur avis de la personne en continuité de direction et selon le protocole établi : vérification de l'ordonnance, autorisation des parents et administration par une diplômée. En cas de doute, ce traitement peut être refusé en attendant l'avis de la puéricultrice de la crèche.

L'observation

L'observation est un outil essentiel dans le suivi et l'accompagnement quotidien des enfants. Elle permet aux professionnels de mieux répondre aux besoins des enfants et fait partie de l'attitude professionnelle quotidienne. Des temps peuvent être aussi organisés pour dégager le professionnel en charge du groupe. Cela permet une observation plus fine et plus factuelle.

Des grilles peuvent être proposées en fonction de l'objectif du temps d'observation. Un classeur d'observation avec une fiche par enfant est à disposition des professionnels dans chaque section. Les écrits seront factuels, c'est-à-dire une description de la situation observée sans interprétation.

Ainsi, ils peuvent être la base de réflexion d'équipe pour accompagner un enfant ou pour répondre aux besoins d'un groupe d'enfants, de suivi d'un enfant pour surveiller l'évolution d'une situation.

La RSAI peut aussi les transmettre aux parents ou à des acteurs de santé (avec accord des parents) pour permettre la coordination de soins nécessaires.





LA MOTRICITÉ LIBRE

L'équipe accorde une importance particulière à la motricité libre, concept développé par Emmi Pickler, pédiatre hongroise au sein de la pouponnière de Loczy dans les années 50. Elle considère que le bébé peut franchir toutes les étapes de son développement moteur seul, sans apprentissage de la part d'un adulte, si on lui permet de faire ses propres expériences corporelles dans un cadre sécurisant et adapté.

OBJECTIFS

- Permettre à l'enfant d'explorer son corps.
- Se développer en toute confiance.

LES BIENFAITS

Cette liberté va lui donner confiance en lui, en lui montrant qu'il est capable de faire seul, de développer son autonomie et l'estime de soi.

À la clé : une aisance corporelle, une excellente capacité à évaluer les risques et à se tirer de situations imprévues.

L'enfant va explorer son environnement sous l'œil bienveillant de l'adulte et gagner en autonomie, en esprit d'initiatives et en créativité.

LIMITER CERTAINS COMPORTEMENTS ET OBJETS DE PUÉRICULTURE

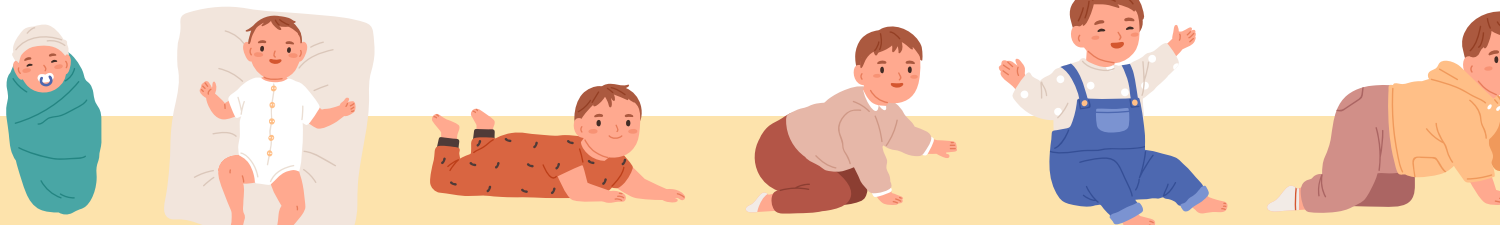
Il faut éviter d'installer un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise de lui-même et dont il ne peut se défaire seul : position assise ou debout avant qu'il ne sache s'y mettre seul, ne pas l'aider à marcher en lui tenant les bras en l'air, le hisser en haut d'un toboggan avant qu'il ne sache y monter seul, etc.

On peut par exemple le laisser monter un escalier et franchir les obstacles à sa manière en restant derrière lui pour le sécuriser.

Le trotteur ou goupala est à bannir : risque de mauvaise posture pour le dos et les jambes et risque de chute. Éviter le coussin cale-bébé, le porte-bébé où l'enfant est suspendu par son bassin. Limiter les temps passés dans le cosy, le transat, la chaise haute.

LA MOTRICITÉ LIBRE : MODE D'EMPLOI

- Installer bébé au sol sur un tapis ferme et confortable.
- Position allongée sur le dos.
- Tenue vestimentaire qui n'entrave pas ses mouvements, pieds nus ou chaussons souples et légers.
- Petits objets simples et légers disposés autour de lui.
- Espace sécurisé.
- Laisser l'enfant jouer librement.
- Encourager sans faire à sa place, guider, rassurer, accompagner.
- Adapter l'environnement au fur et à mesure des progrès.



Les bébés

LA MOTRICITÉ LIBRE AU QUOTIDIEN

L'équipe a passé du temps à réfléchir, organiser et mettre en place un environnement propice pour accompagner le bébé dans ses acquisitions et le respect de son développement, tout en intervenant de façon mesurée.

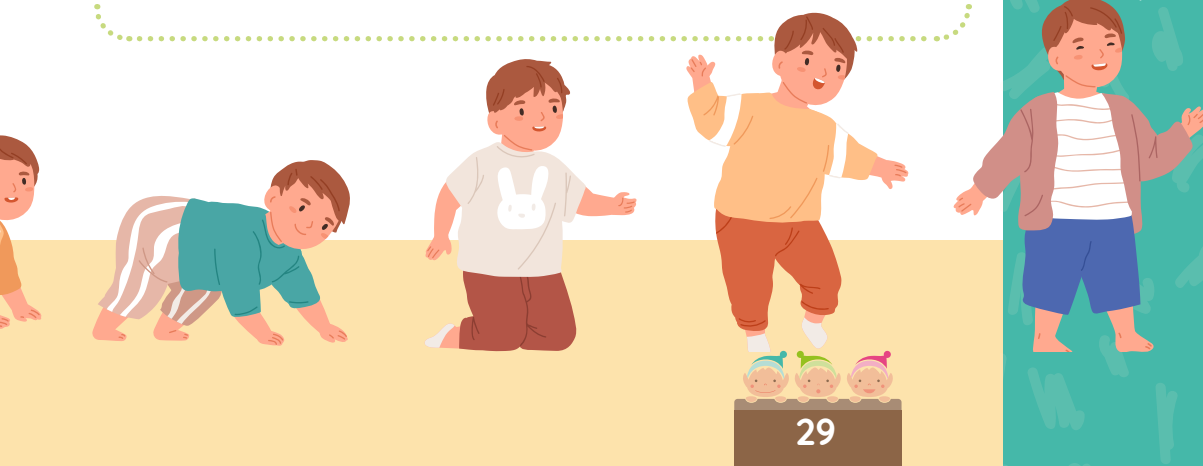
- Un grand ensemble de tapis a permis de créer un espace sécurisé pour favoriser les expériences de déplacement au sol.
- Nous y installons l'enfant dans une position déjà acquise de lui-même : sur le dos, position qui ne demande pas d'effort et lui permet d'observer et d'interagir avec son environnement et lui offre de nombreuses possibilités : tourner la tête, mouvoir les jambes, les pieds, les bras, les mains, relever le bassin, se retourner, se redresser, etc.
- De temps en temps, on peut l'installer sur le ventre car cette position présente quelque intérêt : en cherchant à relever la tête puis le torse, le bébé va fortifier sa chaîne musculaire postérieure et prévenir les risques de plagiocéphalie (aplatissement d'un côté du crâne).
- Nous veillons à proposer des jouets adaptés à son âge et variés, qui évoluent pour permettre un maximum de découvertes (hochets, jeux à mordre, balles à picots, à trous ou miroirs, livres en plastique ou tissu, jouets sonores, bâtons de pluie, clochette, jeux de caché-coucou, jeux d'empilage, boîtes à formes, à bouchons ou à foulards, jeux à pousser, etc.)
- Nous proposons ainsi un environnement riche en possibilités d'expériences sensorielles (regarder, toucher, sentir, goûter, entendre) et motrices.
- Le professionnel reste en permanence disponible et présent pour accompagner, observer et encourager les mouvements que l'enfant va pouvoir librement expérimenter. Il répond à ses gazouillis, ses regards et lui porte une attention bienveillante qui lui donne confiance en ses capacités.
- Nous demandons aux parents d'habiller leur enfant avec des vêtements qui n'entravent pas les mouvements. L'utilisation des transats est limitée au temps de repas, de digestion ou exceptionnellement d'endormissement ou problèmes particuliers (régurgitations).
- Nous limitons de même l'utilisation des portiques et des mobiles qu'il ne peut porter à sa bouche et qui peuvent devenir fatigant si l'enfant ne peut s'en échapper.
- La présence hebdomadaire de Geneviève, psychomotricienne, permet à l'équipe d'échanger sur le développement des enfants et les propositions à faire, et aux enfants des temps ludiques de sollicitation.

RÈGLES POSÉES

Pour répondre au concept de l'affordance qui est une invitation à l'exploration et à la sécurité du groupe d'enfant, l'équipe appliquera les règles suivantes. La cohérence de ses règles sur l'ensemble de la structure permettra une meilleure intégration de celles-ci : « la répétition fixe la notion ».

De manière générale, l'adulte verbalisera de façon positive ce qui est attendu. En effet, l'enfant n'entend pas la négation.

- Il n'est pas autorisé de se mettre debout sur les meubles : ainsi l'adulte demandera à l'enfant de s'asseoir ou de poser les pieds au sol.
- Dès que l'enfant commencera à monter sur les fauteuils, les professionnels lui apprendront à en descendre.
- Pour satisfaire le besoin de grimper, des espaces aménagés et sécurisés seront proposés.
- Interdit de courir à l'intérieur en demandant aux enfants de marcher sauf sur les temps d'atelier défini. Il est donc nécessaire de sortir tous les jours.
- Interdit de jeter les jeux mais il est possible de les détourner de leur utilisation.
- Interdit de crier dedans mais il est possible de crier sur des activités définies ou dehors, ce qui permet aux enfants de décharger les tensions intérieures quand c'est nécessaire. En effet, les professionnels veilleront à adapter l'environnement des enfants afin de diminuer le niveau sonore qui est source de stress pour les enfants et les professionnels.





LA COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIÉE À LA PAROLE

Toute l'équipe de la crèche est formée à la communication gestuelle associée à la parole (les nouveaux professionnels sont formés à leur arrivée). Lors de cette formation, nous avons pu comprendre les tenants et les aboutissants de cette communication.

Il s'agit d'un outil de communication entre l'adulte et l'enfant et en premier lieu entre le professionnel et l'enfant. C'est un outil inclusif.

Le professionnel se sert déjà au quotidien de gestes ou de signes pour communiquer avec les enfants. En effet, il effectue des mimiques du visage et du corps avec les enfants. Facilement, les enfants intègrent cette perception visuelle : ils utilisent leurs mains en imitant le professionnel et comprennent que leurs mains peuvent exprimer certaines choses :

- Bravo
- Les marionnettes
- Au revoir
- Jouer à coucou-caché
- Pointer du doigt ou bien tirer l'adulte par le bras pour se faire comprendre, etc.

LE PRINCIPE CONSISTE À UTILISER DES SIGNES TOUT EN PARLANT :

ASSOCIER LES SIGNES À LA PAROLE :
CHOISIR UN MOT DANS LA PHRASE.

SAVOIR PATIENTER.

OBSERVER ET ÉCOUTER :
GARDER LES MOTS UTILES ET NE PAS
FORCER L'ENFANT À FAIRE LES SIGNES.

RESPECTER UNE FRÉQUENCE
ET UNE RÉGULARITÉ.

ÊTRE OPTIMISTE ET PRENDRE
PLAISIR À SIGNER.

**Le professionnel choisit
le mot principal de la phrase
et y associe (toujours) le signe
comme support.**

Nous pourrions lister tous ces signes déjà présents dans la vie de l'enfant. Ces gestes sont naturels et accompagnent les mots que nous prononçons. Chaque fois que le professionnel utilise ces gestes, il est nécessaire d'observer l'enfant afin de savoir s'il a compris l'information et / ou s'il exprime un besoin particulier.

Les jeunes enfants maîtrisent bien plus vite leurs corps, les muscles de leurs bras et de leurs mains que la complexe coordination vocale et respiratoire. Elle se mettra en place progressivement jusqu'à l'âge de 3 ans pour l'acquisition du langage verbal. L'enfant doit d'abord distinguer les sons les uns des autres. Ensuite, il doit leur trouver un sens et les utiliser alors selon des règles précises. La communication gestuelle permet d'élargir le vocabulaire gestuel naturellement existant et de combler le laps de temps avant l'acquisition de la parole pour une meilleure compréhension des besoins des enfants. Petit à petit, les gestes s'effaceront pour laisser place aux mots qui se feront plus clairs.

La compréhension des mots, répétés, associés aux actions et aux signes assoient la voie de l'expression. Ils lui permettent d'en découvrir la signification et par la suite de les utiliser lui-même. La communication gestuelle ne retardera pas l'acquisition du langage car les enfants sont baignés dans un environnement sonore et savent par leur entourage que l'oralité prédomine. Et c'est à cette condition absolue que le langage verbal se développe.

La communication gestuelle associée à la parole utilise des signes (le code commun des signes de la langue des signes françaises). L'approche concerne les enfants ayant toute leur capacité auditive et elle n'a rien à voir avec l'apprentissage de la langue des signes qui répond à des exigences grammaticales et syntaxiques complexes.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas non plus d'une méthode d'apprentissage qui vise à rendre plus performants ou plus intelligents les enfants. L'adulte utilise les signes en respectant le rythme, la volonté de l'enfant de les utiliser et ses capacités d'apprentissage.



LA COMMUNICATION GESTUELLE ASSOCIÉE À LA PAROLE PERMET DE



RÉDUIRE LE SENTIMENT DE FRUSTRATION

La communication gestuelle donne aux jeunes enfants les moyens de communiquer leurs besoins, leurs désirs sans nécessairement faire usage des mots.

AMÉLIORER LA CONFIANCE EN SOI

L'estime de soi et la confiance en soi sont acquises par le fait de se savoir compris et aimé des personnes qui nous entourent.

TISSER UN LIEN PRIVILÉGIÉ ENFANT-ADULTE

Lorsque le signe paraît, tout devient plus facile. Un lien subtil se crée. L'enfant est fier d'être compris plus rapidement qu'avec des pleurs. L'attention et l'écoute se renforcent.

AVEC LES SIGNES, L'ENFANT SERA EN MESURE D'EXPRIMER :

- ▶ **SES BESOINS ET SES ENVIES** : boire du lait, prendre le biberon, dormir, manger, changer la couche, aide-moi, c'est fini, etc.
- ▶ **DES SENSATIONS** : avoir faim ou soif, c'est chaud, c'est froid, j'ai mal, je me suis fait mal... bien pratique pour mieux se faire comprendre des adultes !
- ▶ **DES ÉMOTIONS** : je veux un câlin, je suis triste, j'ai peur, etc.

Il pourra également décrire et commenter son environnement : « J'entends le chien », « J'ai vu le chat », « Hum c'est bon ! »

Les notions telles que « s'il te plaît » et « merci » sont à utiliser avec précaution. En effet, l'outil de communication gestuelle est utilisé par l'enfant pour définir ses besoins. La politesse ne fait pas partie de ses besoins fondamentaux et n'a pas de sens pour lui. La politesse s'apprend par imitation des adultes et la verbalisation de ces codes sociaux. Elle est néanmoins un code social nécessaire à une communication plus fluide et plus respectueuse qui appartient à un apprentissage.

Nous pouvons rajouter la notion de pardon dans les signes. Cette notion est en lien avec les deux précédentes. En effet, le professionnel peut avoir besoin de s'excuser pour un geste ou une action faite par rapport à l'enfant. Par exemple, l'adulte peut bousculer l'enfant (sans le vouloir) et avoir besoin de s'excuser.

Ce signe peut aussi être utilisé par l'enfant (s'il en comprend le sens et en éprouve le besoin) pour réparer un geste de sa part. L'obligation pour l'enfant de s'excuser est exclue, l'adulte invite l'enfant à s'excuser mais en aucun cas l'y oblige :

Regarde J., A. a mal, il pleure. Veux-tu bien t'excuser auprès de A. en lui disant « désolé » (en faisant le signe correspondant).





LE JEU

Afin de proposer les jeux les mieux adaptés aux enfants, il faut faire un rappel sur le développement de l'enfant.

Le nourrisson de 0 à 12 mois environ

- L'enfant recherche l'autonomie dans ses déplacements : la marche est l'une des premières acquisitions vers l'autonomie. Le jeu contribue à cette acquisition.
- Les interactions avec l'adulte sont impulsées par l'adulte.

Le jeune enfant de 14 à 24 mois environ

- L'enfant s'ouvre vers l'extérieur.
- Il acquiert la marche.
- Il débute son affirmation de soi (physiquement et psychiquement).
- Les interactions avec les adultes sont à la demande de l'enfant et début des interactions avec les autres enfants.

L'enfant de 2 à 4 ans

- Il assimile et vérifie les règles et les limites.
- Il acquiert le langage.
- Il développe sa curiosité cognitive et affective.
- C'est l'apparition du stade du personnelisme (« moi », « je »).
- Il affirme sa personnalité (« non »).
- C'est le début de la socialisation avec ses pairs d'âge.

L'éveil du jeune enfant

PRÉ-REQUIS

- L'observation de l'enfant par l'adulte est nécessaire pour faire des propositions en adéquation avec la connaissance du développement psycho-affectif.
- L'adulte propose des jeux différents et l'enfant dispose de ces propositions.

OBJECTIFS

- Plaisir de la découverte relié à l'imaginaire de l'enfant.
- Stimulation des différents sens de l'enfant.

Le jeu est une activité réalisée sans contrainte et sans autre objectif que le plaisir du bébé ou du jeune enfant grâce à un médiateur (objet ou tiers). La conscience du plaisir procuré par le jeu n'est pas d'emblée présente dès la naissance.

Vers 3 à 4 mois, lors des premières habitudes de vie, l'enfant devient autonome dans ses jeux grâce à la prise volontaire et à l'émergence de l'intention.

Le plaisir lié à l'éveil doit être partagé entre le professionnel et l'enfant.

Si le professionnel n'éprouve pas de plaisir à proposer cet éveil, l'enfant le ressentira.

Le professionnel est présent tout au long de la journée afin de proposer des jeux d'éveil à l'enfant.

Les jeux proposés seront les mêmes quel que soit le sexe de l'enfant.





Le jeu libre

Pour favoriser le jeu libre, les enfants se verront proposer un environnement aménagé et adapté aux différents âges et favorisant leur autonomie. L'aménagement de l'espace en petits coins thématiques (cuisine, construction, repos, bricolage, puzzle, etc.) permet à l'enfant de se repérer, de se diriger où bon lui semble et de soutenir le jeu libre.

L'accessibilité des jeux offre aux enfants la possibilité de se servir sans qu'ils aient à interpellier l'adulte, trouvant à leur hauteur tout ce qui est sans danger pour eux. L'utilisation des jeux n'est pas figée, les enfants peuvent déplacer les jouets pour construire et développer une idée. Les enfants ont ainsi la possibilité de choisir, de déplacer, de revenir à leur jeu.

Pendant le jeu libre, les adultes laissent aux enfants la possibilité de choisir leur activité et de décider par eux-mêmes du sens et de l'utilisation qu'ils veulent conférer aux jouets. Les enfants choisissent avec qui ils veulent jouer ou s'ils veulent observer en restant à l'écart du groupe, dans le respect des règles établies pour le groupe.

Le professionnel intervient quand cela est nécessaire. Dans un premier temps, il est important que les enfants puissent régler seuls leurs petits différends de façon autonome. Les professionnels peuvent intervenir en les soutenant, en essayant de trouver des solutions avec les enfants pour les aider à régler le conflit et éviter qu'il se reproduise par l'utilisation de réponses ajustées. L'équipe s'appuie pour cela sur les règles énoncées.

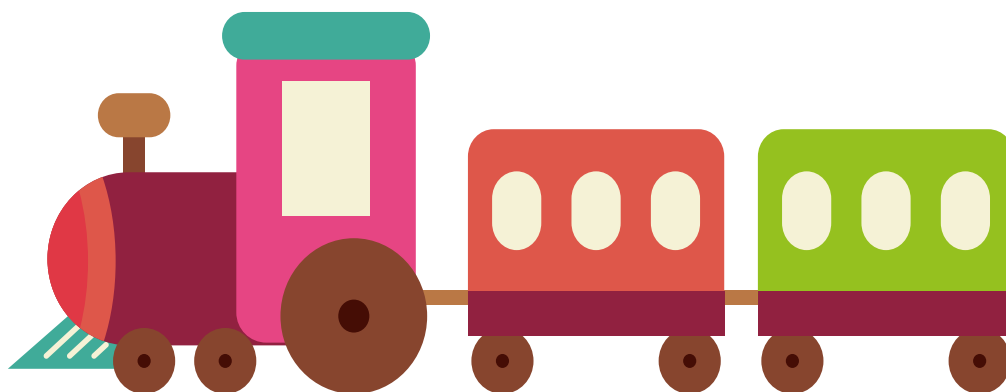
Exemple : on ne prend pas le jeu qui est dans la main du copain, pour autant le professionnel n'intervient que si la situation ne se règle pas.

OBJECTIFS

- Permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui-même, des autres et de son environnement.
- Accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et de ses capacités de vivre, de découvrir et de s'épanouir avec plaisir dans un espace aménagé et stimulant.

Les professionnels ont confiance en l'enfant pour solliciter sa collaboration. Ils restent à la disposition de l'enfant, répondent à ses sollicitations et peuvent favoriser les relations entre les membres du groupe, enfants et adultes.

L'observation de ces temps de jeu libre est très importante. Le professionnel peut ainsi mieux connaître l'enfant, les étapes de son développement, ses goûts, sa position et son comportement dans le groupe, ses compétences, etc. Cela permet de nourrir les transitions et favorise la compréhension de certaines situations pour aider l'enfant si besoin est.



LES AVANTAGES DU JEU LIBRE

Comme il n'y a pas de règles précises à suivre, chacune des tentatives de l'enfant devient valable. Il peut décider de faire tomber la tour de cubes, de faire dormir ses poupées dans ses souliers, de préparer des biscuits en pâte à modeler ou de faire rouler ses autos sur un chemin imaginaire sur les carreaux du plancher.

Un enfant confiant et créatif sera moins démuni devant les imprévus, car il sera capable de trouver une solution originale pour résoudre un problème.

En évitant d'organiser toutes les activités et tous les jeux d'un enfant, le professionnel lui permet d'être moins dépendant des adultes. Il apprend à choisir, à prendre des décisions et à trouver des solutions à ses problèmes puisqu'il peut décider quoi faire et comment le faire.

Il aura moins de difficultés à s'amuser seul.

Dans un jeu spontané, l'enfant peut aussi prendre le risque d'échouer, puisque ce n'est qu'un jeu. Il fait alors l'expérience de l'échec dans un contexte amusant et apprend à y réagir. Le professionnel peut, à l'occasion, enrichir son jeu en lui faisant des suggestions, mais il faut éviter de prendre le contrôle de l'activité.

Le jeu libre favorise aussi l'imagination de l'enfant, sa fantaisie et sa créativité. Par exemple, deux enfants peuvent jouer avec le même matériel de façon différente et créer chacun une nouvelle activité.

Lors de la survenue d'un problème, le professionnel invite l'enfant à chercher une solution en faisant appel à ses propres capacités.

On peut lui dire, par exemple : « Est-ce que tu peux trouver une solution ? »

On peut utiliser l'humour : « Crois-tu qu'une formule magique pourrait régler le problème ? »

Le professionnel envoie un message de confiance en ses capacités à résoudre le problème. Cela dédramatise la situation. Il a un défi amusant à relever. Si l'enfant ressent une trop grande frustration, le professionnel peut lui faire une suggestion ou lui offrir un choix entre deux possibilités. Il aura un certain pouvoir sur sa décision et cela développera son autonomie.

L'installation des espaces de jeu se fait dans le cadre d'un projet d'équipe, car aménager c'est mettre en volume et en espace un ensemble de choix éducatifs et relationnels.

Le rangement des jeux fait partie de l'activité et est donc réalisé avec les enfants, sauf en cas d'agitation du groupe.

Lors de l'installation de l'atrium pour la psychomotricité, un professionnel de chaque section range après le passage des enfants dans leur section respective.



Les activités semi-dirigées

PRÉ-REQUIS

- Proposer des activités semi-dirigées en lien avec les compétences de l'enfant (attitude professionnelle positive : ne pas mettre l'enfant en difficulté).
- L'atelier n'est pas obligatoire. L'enfant choisit d'y participer ou pas.

OBJECTIFS

- Développer les capacités de l'enfant.
- Favoriser l'apprentissage (les activités proposées sont non productives).

Le professionnel organise l'atelier en construisant des objectifs et en préparant le matériel.

Les ateliers proposés sont réalisés soit en petit groupe, soit en individuel, ils doivent être adaptés aux capacités des enfants.

Le cadeau de la fête des parents (papa, maman) ou des personnes que l'on aime.

Ce projet peut être réalisé en fonction des équipes et du temps disponible pour le réaliser.

C'est l'occasion de proposer une activité ludique et plaisante à l'enfant : il n'y a donc pas d'obligation de participer si l'enfant la refuse.

C'est aussi un moment où l'enfant est fier d'offrir quelque chose aux personnes qui s'occupent de lui.

Implicitement, ce cadeau fait du lien entre les acteurs de la coéducation et valorise la place des parents tout en nourrissant la relation parent-enfant.

CAS PARTICULIER DES LIVRES, DES INSTRUMENTS DE MUSIQUE OU DES PUZZLES

Contrairement aux autres jeux qui peuvent être déplacés, associés, ces jeux doivent rester aux endroits dédiés et sous la surveillance de l'adulte.

Lorsque les enfants auront appris à manipuler ceux-ci, ils pourront être mis à disposition en fonction de leur fragilité.



CONCEPT DE LIBRE CIRCULATION

Les enfants sont en libre circulation, soit dans leur section, soit entre plusieurs sections : c'est-à-dire que les professionnels organisent l'espace avec plusieurs propositions d'activités ou de jeux et que les enfants sont libérés de choisir et de changer d'activités comme ils le veulent.

Cela permet à chaque enfant d'évoluer à son rythme, d'explorer ce qui a du sens pour lui et de diminuer les conflits.

Lorsque ces propositions sont réalisées sur plusieurs espaces, il est possible de fermer les portes pour diminuer le bruit. L'adulte se rendra disponible pour ouvrir la porte.

En effet, pour des raisons de sécurité, seuls les adultes sont autorisés à ouvrir les portes à la crèche.

Pendant que l'enfant joue, il y a toujours un adulte assis afin d'être l'adulte phare rassurant et garant du bon déroulement du jeu.

Pour limiter les conflits, les professionnels veilleront à mettre des jeux en double, laisseront les enfants interagir et interviendront si la sécurité de l'enfant est mise à mal.

À moins de trois ans, les gestes dit d'agressivité sont souvent des gestes qui répondent à une pulsion, l'accompagnement dans la gestion des émotions est donc essentiel.





LE CONTACT À LA NATURE

Comme le précise l'article 5 de la charte d'accueil du jeune enfant, le contact à la nature est indispensable pour le bon développement de l'enfant.

OBJECTIFS

- Favoriser une bonne santé en renforçant l'immunité.
- Favoriser la détente en abaissant le niveau de stress que peut générer la collectivité.
- Ce contact à la nature est source d'éveil.
- Sensibilisation à l'environnement et à la nature.

Les enfants pourront accéder aux différents jardins de la crèche avec une tenue adaptée : légère l'été (en évitant les bretelles pour éviter les coups de soleil, choix de tissu léger tel que le coton), pieds nus, avec une casquette / chapeau et avec une tenue chaude l'hiver.

Afin de répondre aux risques de salissure, les familles pourront fournir des tenues adaptées en cas de pluie (bottes, pantalons imperméables ou tenues de rechange).

En effet, il est important de sortir quel que soit la saison.

La durée et le moment de la sortie seront adaptés en fonction de la température extérieure.

Lorsque les températures sont autour de zéro, la durée de sortie sera courte.

Entre 30 et 35°, il est possible de sortir en restant sous les arbres et en proposant des rafraîchissements tels que des brumisateurs ou des jeux d'eau.

Au-delà de 35°, les enfants resteront à l'intérieur puisque les pièces de vie sont climatisées.

Les professionnels veillent à appliquer la crème solaire.

Ayant plusieurs jardins, il est préférable que chaque groupe profite d'une cour.

Lorsque les enfants sont dehors, ils peuvent avoir des jeux pour favoriser la mobilité, des jeux d'imitation ou n'avoir que les jeux fixés au sol afin de favoriser la découverte de la faune et de la flore présentes dans le jardin.



Mini ferme au centre petite enfance

Il peut arriver que les enfants mangent aussi dehors un pique-nique, le repas prévu ou le goûter. C'est une autre manière de se nourrir.

Une des cours est consacrée à la réalisation d'un « potager » entretenu par des professionnels et les enfants. Il peut y avoir des plantes aromatiques, des fleurs...

Cette activité permet par exemple aux enfants de manipuler la terre, d'observer le développement des fraises jusqu'à maturité (apprentissage de la patience), de sentir ou de goûter les feuilles de menthe...

Le jardin est un atelier d'éveil sensoriel à ciel ouvert.

En apprenant à respecter les plants, les insectes présents, c'est aussi le premier acte de sensibilisation à l'environnement.

Enfin, lorsque les conditions le permettent (météo et application du protocole de sortie), les enfants peuvent partir se promener en poussette au bord du canal, dans la ville. Ce moment apaisant met l'enfant dans une position d'observation et de découverte de son environnement.



PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET SOCIAL

Le projet social de la crèche est issu de la démarche de la Convention Territoriale Globale signée avec notre partenaire de financement : la CAF.

Cette démarche a donné lieu à une étude des besoins de la population du territoire de la ville de Fenouillet. Elle est donc ré-évaluer en fonction des échéances fixées.

Les axes d'orientation et les actions qui en découlent sont aussi guidés par la commande politique définie.

Fenouillet est une commune de 5800 habitants en plein développement avec la construction de nouveaux logements individuels et collectifs. Elle est située dans le nord toulousain et fait partie de Toulouse Métropole. Il y a un centre historique, un pôle commercial, une zone industrielle et de nombreuses zones vertes entre Garonne et Canal latéral.

Les locaux de la crèche sont situés à proximité d'une école élémentaire et maternelle dans le centre historique, proche de la mairie. La crèche fait partie d'un Centre petite enfance dans lequel se trouve aussi le Relais Petite Enfance (RPE). Ces deux services répondent au Service Public Petite Enfance et travaillent en étroite collaboration. Il y a aussi une antenne de la PMI (consultation PMI et assistants sociaux).

Ce pôle Petite enfance travaille en étroite collaboration avec l'élue en charge de l'enfance, des services de l'enfance (écoles, ALAE, ALSH), la restauration, le CCAS, la médiathèque et les services supports.

Des partenariats sont aussi réalisés avec les services départementaux de la PMI, que ce soit les services d'accompagnement des enfants et des parents ou les services de contrôle des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

Il existe **un conseil de crèche** auquel participent des parents représentants titulaires et suppléants pour chacune des sections.

L'axe de la CTG (signée jusqu'en 2027) concernant la petite enfance est : « Adapter l'offre petite enfance en cohérence avec les besoins du public et le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) », c'est-à-dire favoriser un accueil de qualité, inclusif en s'appuyant sur la co-éducation.

Les parents restent les premiers éducateurs.

Il est indispensable de les inclure dans la vie de la crèche par les différents temps explicités dans le projet d'accueil.

De même, il est nécessaire de les accompagner et de les soutenir si besoin. Ces temps de **soutien à la parentalité** font partie du quotidien ou d'actions ponctuelles proposées par l'équipe :

- En se rendant disponible, en accompagnant les parents dans leur rôle, en répondant aux questions sur des conseils de puériculture dans le domaine du sommeil, de l'alimentation, du développement de l'enfant, de la santé...
- Les professionnels adoptent une attitude empathique, bienveillante pour les accompagner, quel que soit leur situation (article 1 de la charte d'accueil du jeune enfant).
- Atelier parent-enfant, café des parents-enfants.
- Demande de rendez-vous auprès de la direction ou de l'IDE / RSAI afin d'être accompagné.

Les pratiques professionnelles inclusives sont développées et s'inscrivent dans une continuité à l'échelle de la ville par le biais de projets transversaux, de réflexions collectives et d'échange afin d'assurer de la continuité et de la cohérence dans l'accueil des enfants et de leur famille.



LA DÉMARCHE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme tous les services municipaux de la ville de Fenouillet, la crèche s'engage activement dans une démarche de développement durable.

Elle est vigilante afin de réduire son empreinte écologique en intégrant des **gestes éco-responsables** :

- Diminuer les consommables jetables tels que les draps à examen, les protège-thermomètres...
- Choisir des produits ménagers et de soins limitant les perturbateurs endocriniens : respect de la loi EGalim concernant les contenants à contact alimentaire, produit ayant le label Ecocert...
- Éteindre les lumières en sortant d'une pièce et préférer la lumière naturelle si elle est suffisante.
- Limiter la consommation d'eau.
- Prendre soin du matériel existant, réparer si possible, acheter du matériel éco-responsable.
- Limiter le gaspillage alimentaire (assiette avec grande faim et petite faim).
- Favoriser les circuits courts pour la production des repas : les légumes sont issus des Jardins du Ricotier implantés au centre-ville.
- Aérer les locaux, entretenir les VMC et les climatiseurs pour garantir une meilleure qualité de l'air.
- Trier les déchets

Tous les agents sont sensibilisés au fait de signaler les problématiques et l'usure du matériel. Afin d'avoir un meilleur suivi, un agent de l'équipe est référent du matériel et des locaux.

Les enfants sont de fait sensibilisés, soit par imitation, soit par les explications données.

Exemple : « *On tire la chasse qu'une fois pour ne pas gaspiller l'eau* ».

Certaines activités proposées sensibilisent et éveillent les enfants dès le plus jeune âge :

- Sensibilisation des enfants à la nature et au respect de celle-ci en favorisant les sorties à l'extérieur, des ateliers de jardinage.
- Jeux avec du matériel de recyclage.
- Sensibilisation au bien manger par des ateliers culinaires, un travail de présentation des aliments...

En mettant en avant tous ces gestes, les parents sont aussi sensibilisés et notamment sur les perturbateurs endocriniens présents dans l'environnement des enfants.

Il s'agit donc d'un acte de prévention en santé.



Conclusion

L'équipe de la crèche est attachée à maintenir une qualité d'accueil tant dans l'accompagnement des enfants que de leur famille.

Elle prend soin de l'environnement proposé lors de l'accueil des enfants : entretien des locaux, réflexion autour de l'aménagement de l'espace, proposition de projets culturels, de soutien à la parentalité...

De plus, l'accueil des enfants est indissociable de la prise en considération de leur famille.

De la même manière, le bien-être des enfants est lié à la prise en compte de la qualité des conditions de travail de l'équipe, en favorisant l'implication des professionnels sur les projets, la vie de la crèche et les conditions de travail (planning, congés et formation...).

Pour évaluer ces points, **3 questionnaires de satisfaction** seront réalisés **annuellement** :

- Un questionnaire à l'attention des parents (cf. annexe).
- Un questionnaire à l'attention de l'équipe (cf. annexe).
- Une autoévaluation de la direction.

**"TOUTES LES GRANDES PERSONNES ONT D'ABORD ÉTÉ DES ENFANTS,
MAIS PEU D'ENTRE ELLES S'EN SOUVIENNENT."**

LE PETIT PRINCE ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

**"VOUS DITES : C'EST FATIGUANT DE FRÉQUENTER LES ENFANTS. VOUS AVEZ RAISON.
VOUS AJOUTEZ : PARCE QU'IL FAUT SE BAISSER, S'INCLINER, SE COURBER, SE FAIRE TOUT PETIT.
LÀ, VOUS AVEZ TORT, CE N'EST PAS CELA QUI FATIGUE LE PLUS, C'EST LE FAIT D'ÊTRE OBLIGÉ DE
S'ÉLEVER, DE SE METTRE SUR LA POINTE DES PIEDS JUSQU'À LA HAUTEUR DE LEURS SENTIMENTS,
POUR NE PAS LES BLESSER."**

JANUSZ KORCZAK





les petits lutins

Crèche Halte Garderie

Horaires d'ouverture

Accueil régulier de 7h30 à 18h30

Accueil occasionnel de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Contact

05 62 75 89 87 • creche@mairie-fenouillet.fr